

JOURNAL
HELVETIQUE
O U
RECUEIL
D E
PIECES FUGITIVES
D E L I T E R A T U R E
C H O I S I E ;

De Poëſie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéreſſantes & curieufes, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

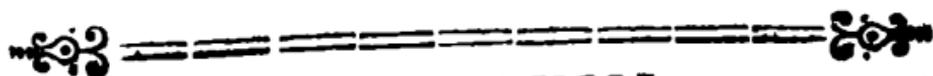
DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1 7 5 8.



N E U C H A T E L.

D E L' I M P R I M E R I E D E S J O U R N A L I S T E S.

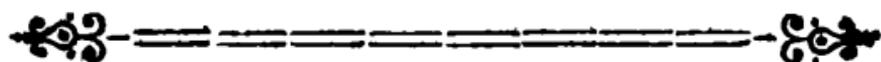


M D C C L V I I I.



JOURNAL HELVETIQUE,

A O U T 1 7 5 8.



JESUS CHRIST.

TRESOR DU CHRETIEN.

C'est Notre Seigneur lui même qui nous présente cette idée, quand il dit, que *le Roiaume du Ciel, c'est à dire, son Roiaume, est semblable à un Trésor, caché dans un champ, & qui ravit tellement celui qui l'a trouvé, qu'il vend tout ce qu'il a, pour acquérir ce champ là (*).* Or qu'est ce qu'un Trésor? C'est un Amas de richesses, soit pour les besoins de celui qui le possède, soit pour les besoins d'autrui, soit aussi pour la gloire: Reprenons ces trois idées.

H 2

l. Je

(*) Matth. XIII. 44.

I. Je dis d'abord qu'un Trésor pourvoit aux besoins de celui qui le possède. Deux fortes de besoins se font sentir à l'homme; les uns regardent le corps, & les autres l'ame.

A l'égard de ceux du corps, JESUS CHRIST, Trésor du Chrétien y pourvoit pleinement quand il dit: *Ne vous inquietez point ni pour votre nourriture, ni pour votre vêtement: Considérez les oiseaux: Votre Père céleste ne les nourrit il pas? Et combien ne valez vous pas plus qu'eux? Voïez les fleurs de la campagne: Salomon même, dans toute sa magnificence, fut il jamais si bien vetu? Or si Dieu revet ainsi de simples herbes, d'une durée si passagère, combien plus ne prendra-t-il pas soin de vous vêtir? Il a fait le plus; ne fera t il pas le moins? Il vous a doné le corps & la vie: Or la vie n'est elle pas plus que la nourriture, & le corps plus que le vêtement? Et votre Père céleste ne sait il pas que vous avez besoin de tout cela? Cherchez, cherchez avant toutes choses le Roïaume de Dieu & sa justice, & tout le reste vous sera doné par dessus (*)*. Par ce peu de paroles, le Chrétien trouve tout à coup sa fortune faite, quant au corps & à la vie présente, sans qu'il lui reste rien à désirer. Fortune bien dife-

(*) Matth. VI.

diferente de celles de tous ces *Crefus*, dont les Tréfors ne font qu'augmenter à l'infini leur foif & leurs befoins :

*Creverunt Eſ opes , Eſ opum furioſa cupido ;
Et cum poſſideant plurima , plura volunt (a).*

Fortune bien diferente encore , en ce que par là le Chrétien ſe voit pleinement & conſtamment exempt de tous ces ſoucis , inquiétudes , envies , chagrins , regrets , qui rongent , conſument , & dévorent les enfans du ſiècle , & font l'accompagnement ordinaire de leurs Tréfors.

Quant aux maladies , aux douleurs , & à tous les accidens qui peuvent ſurvenir au corps , *Jeſus Chriſt* y pourvoit encore pleinement par ce peu de paroles : *Ne craignez point ceux qui otent la vie du corps , Eſ qui ne peuvent oter celle de l'ame* : Paroles qui renferment évidemment celles ci : *Ne craignez rien de tout ce qui n'afflige que le corps : Ne done-t-on pas deux paſſereaux pour un ſou ? Cependant il n'en tombe pas un ſeul à terre ſans la volonté de votre Père céleſte ? Et ne valez vous pas mieux que des paſſereaux(b) ?* Or quel enfant s'allarmeroit de rien qui lui

H 3

feroit

(a) Ovid. *Faſt.* I.

(b) Matth. X. 28 - 31.

seroit dispensé par son Père? Et ici, quel Père! Les Lazares, dit encore ailleurs *Jésus Christ*, les Lazares qui auront eu ici bas des maux en partage, & les auront endurés avec patience, seront portés après la mort par les Anges dans le sein d'Abraham, où ils feront à jamais consolés de toutes leurs souffrances (a): Leurs corps mêmes leur feront un jour rendus, pour rendre leur félicité d'autant plus complète; car la volonté de mon Père est, que quiconque croit en moi ait la vie éternelle, & que je le ressuscite au dernier jour (b). Voilà donc le Chrétien parfaitement tranquille sur tout ce qui concerne le corps & cette vie; car nous verrons bientôt de quel poids sont & ne peuvent qu'être pour lui toutes les paroles & les déclarations de *Jésus Christ*.

JÉSUS CHRIST, Trésor du Chrétien, ne pouvoit pas moins aux divers besoins de son Ame. Il est vrai qu'ici cela ne se fait pas ainsi tout à coup: Il y faut de l'attention, de la réflexion, & un perpetuel concours des diverses facultés de l'Ame; de même que, pour jouir d'un Trésor, il faut à chaque occasion le concours des mains & des doigts, qui y puisent ce dont on a besoin.

Le

(a) Luc. XVI.

(b) Jean V. VI. XI.

Le premier besoin qui se présente ici à moi, c'est *l'instruction*. Je me trouve naturellement ignorant de tout ce qu'il y a de plus capital pour moi : Je ne fais ni d'où je viens, ni où je vas ; Dieu m'est un Être inconnu : Le Monde matériel séduit mes sens : L'exemple des homes qui m'environnent, & qu'il séduit de même, me séduit & m'entraîne pareillement, sans presque m'en apercevoir, & m'aveugle sur des devoirs essentiellement liés à mon bonheur, soit envers mes semblables, soit envers moi même. Veux je à tous ces égards me tirer de mon ignorance naturelle ? Je me vois environé & come étourdi d'une foule de Docteurs & de Philosophes, contraires les uns aux autres, & qui tous me crient également, *A moi, à moi : Ici la Vérité : Voici le seul droit chemin*. Pour peu que je les examine, les uns me paroissent outrés, & suposer la nature humaine telle que je ne la trouve point en moi ; d'autres me semblent relâchés & des Séducteurs ; plusieurs sont d'une obscurité & d'une abstraction qui excède ma compréhension naturelle ; & tous en general ne sont après tout que de simples mortels, des homes tels que moi, sujets à l'erreur & à l'égarement.

J'ouvre l'Évangile de Jésus Christ : Ici j'entends d'entrée une voix céleste, Dieu lui même, qui me dit d'un ton qui me saisit : *Celui ci est mon Fils bien aimé ; écoute le* : Voix que je vois confirmée & renouvelée chaque jour & des milliers de fois, pendant près de quatre années, par des miracles sans nombre, tous très au dessus de tout pouvoir humain ; confirmée sur tout par la Résurrection & l'Ascension glorieuses de ce Jésus : Faits vus & attestés par une nuée de témoins, tels que je n'en trouve aucun de pareils, dans tout ce que me présente l'Histoire, & sur quoi néanmoins, à bien des égards, on se doneroit un ridicule universel de former des doutes. J'examine la Doctrine de ce Jésus : Je la trouve claire, simple, à ma portée, & à celle des esprits les plus bornés : Je la trouve satisfaisant pleinement à tout ce qu'il m'importe infiniment de savoir, sur la nature de Dieu, sur mon origine, sur ma destination, sur tous mes devoirs, envers mon Créateur, envers mes semblables, & envers moi même : Je la trouve en tous points si parfaitement conforme à la Nature que je me sens, à ma Raison, & à ma propre Conscience, qu'il me semble presque que l'Évangile ne m'apprend rien de nouveau,

&

& que je favois déjà tout ce que j'y lis. Ravi de joie de la découverte de mon Trésor, *je vends tout ce que j'ai*; je laisse là tout autre Docteur; je m'en tiens à JESUS, & fais de sa Doctrine mon Manuel ordinaire, qui me dirige & me décide en toute rencontre.

Un second besoin de l'Amc, c'est d'être *réveillée* de sa léthargie dans le péché. Des l'enfance, & dans la fougueuse jeunesse, si peu capable de reflexion, l'home se laisse tellement entrainer aux objets sensibles & aux mauvais exemples qui l'environent de toutes parts, qu'après avois contracté l'habitude de toutes sortes de vices, il y croupit dans la sécurité, se croiant vraiment home vivant, tandis qu'il n'est au fond qu'un cadavre mobile. Ici la vue de la croix de Jesus Christ est pour lui come un coup de foudre, qui le réveille & lui fait ouvrir les yeux. Arrête ici, pécheur, lui dit elle; contemple, & fois saisi d'horreur sur toi même. Vois ici ce que tu mériterois, & qui n'est encore qu'une foible image de ce qui t'attend, si tu te rends sourd à ce moien de salut qui t'est offert; car *si l'on fait ces choses au bois verd, que ne fera-t-on pas au bois sec?* S'il y a rien en effet qui soit capable de réveiller le pécheur, de lui ren-

dre suspect son état naturel, & de lui donner du péché la plus vive horreur, c'est de voir à quel remède extrême, inoui, unimaginable, Dieu a eu recours pour l'en retirer. Son propre Fils en croix, son unique, l'objet de toutes ses complaisances! Si l'on ne peut que former les plus sinistres conjectures sur l'état d'un malade, entouré de tout ce que la Pharmacie & la Chirurgie ont de plus formidable, que doit ici penser le pécheur sur lui même, en voyant à quoi Dieu a été réduit pour le sauver, pour guérir son Ame. Toute la nature en fut émue: *Le Soleil en est obscurci, la Terre en tremble, les Rochers se fendent, les Tombeaux s'ouvrent, les Morts ressuscitent*: Evègemens réels, mais figuratifs sans doute, & bien énergiques, de l'efet que doit naturellement produire, sur tout esprit attentif, la vue de Jesus en croix. Et si après ce premier réveil, rien n'est si ordinaire que de voir l'Ame retomber dans l'assoupissement & le sommeil, que pourra-t-on encore imaginer de plus efficace, pour la réveiller de nouveau dans toutes ses rechutes, que la considération de la croix du Fils de Dieu, qui s'offre sans cesse à lui, soit à la lecture de l'Évangile, soit à la vue d'un Crucifix, soit dans les tems où l'Eglise en célèbre

célèbre la mémoire, & où il prend en ses mains & dans sa bouche les Symboles si expressifs, institués pour cela par Jésus lui-même.

Un troisième besoin spirituel de l'homme pécheur réveillé, c'est *du baume à ses plaies*, c'est *de la consolation* fondée sur une vive *connoissance de Dieu*, tel qu'il est dans son fond, si je puis parler ainsi, je veux dire un Dieu *Charité*, un Père, un Père clément, propice, miséricordieux, qui met son plaisir & sa gloire à pardonner, & qui ne manifeste & ne fonde douloureusement la plaie, que pour d'autant mieux faire sentir tout le prix de la guérison. L'homme est fait de façon, que dans les premiers instans du sentiment de son péché, Dieu, dans le ravissant & si consolant point de vue de ses miséricordes, s'éclipse pour ainsi dire totalement à ses yeux : L'homme ne le voit alors, que come un Juge, & un Juge terrible, devant qui il se cache, come fit Adam, & dont il s'éforce d'éloigner toute idée. Si donc l'efet de la Croix de Jésus se bornoit à réveiller le pécheur, & à lui faire sentir toute l'horreur de son état, elle ne seroit assurément pour lui qu'un fatal Trefor de charbons ardens, d'angoisses & de désespoir. Mais ici cette Croix adorable & toute salutaire, sembla-

ble

ble à la colonne de nue dans le désert, ténébreuse d'un côté, & toute raionante de lumière de l'autre, se manifeste bientôt à l'Ame dans sa face ravissante, & l'inonde de consolation & de joie. Tous les traits qu'il trouve répandus de toutes parts dans l'Evangile du Fils de Dieu sur les tendres & infinies miséricordes du Père céleste, il les voit réunis dans cette Croix, come dans un centre, come dans le foyer d'un miroir ardent; il ne voit plus Dieu que sur un *Trone de grace*, où il peut aller sans cesse avec assurance, afin d'y obtenir miséricorde (*): Cette Croix est pour lui la Patente la plus expresse & la plus inéfabable de sa grace & de son pardon: Que dis-je, de son Pardon? De son adoption, de sa filiation divine: Patente gravée sur la propre chair du Fils de Dieu, écrite de son Sang, & scélée de sa Mort. Grand Dieu, quelle Patente, quelle Ecriture, quel Scing, quel Sceau!

Un quatrième besoin essentiel au bonheur de l'homme, c'est quelque secours des plus efficaces pour le rendre enfin pleinement victorieux du Péché. En vain est il réveillé, en vain entre t il courageusement dans ce combat, en vain toutes ses alarmes & ses

(*) Hebr. IV. 16.

ses fraieurs sont elles dissipées, par les assurances les plus fortes de son pardon, fondé sur la sincérité de son combat; foible come il est, que de fois ne se verra-t il pas près de succomber, & ne succombera t-il peut être même pas actuellement! Dans cet etat comment pourroit il ne pas se trouver toujours malheureux, & s'écrier souvent avec l'home de St. Paul, *Miserable que je suis, qui me délivrera de cette mort!* Des fers en sont ils moins des fers, pour ne pas devoir aboutir au suplice, & quelque sincèrement détournée que soit ma Volonté de tout mal, tant que j'en éprouverai les atteintes, comment puis je m'envisager que come un malheureux Esclave. Ce Secours puissant le Chretien le trouve richement dans l'exemple de son Sauveur. Chacun fait quel est le pouvoir de l'exemple, sur tout à proportion que l'exemple est illustre, & que l'imitation en est glorieuse. Ici donc quel exemple tout à la fois & plus illustre & plus parfait en tout point? Qu'y a-t-il de plus difficile & de plus pénible dans la vocation du Chrétien, où il ne voie toujours Jesus à sa tête, come son *Chef & le consommateur de sa Foi?* Renoncement au monde, à ses fausses & trompeuses richesses, à ses voluptés, à ses plaisirs enchanteurs, à son éblouissante

fante & sole gloire; renoncement à soi même, oubli total de soi même, pour ne voir en tout que Dieu seul, que sa suprême Volonté; dévouement à tout ce que cette Volonté peut exiger de plus dur à la nature; infatigabilité dans les travaux, insensibilité au mépris, à l'ignominie & aux plus signalés outrages, humilité parfaite, constance dans les plus vives douleurs, substitution de la plus ardente charité à tout mouvement de vengeance, voilà voilà le riche exemple, le riche *Trésor de secours* que le Chrétien trouve en Jesus. A la suite de ce glorieux, de cet adorable Chef, tout change de nature; la Pauvreté se change en Richesses, l'Amertume en Douceur, le Mépris en Honneur, l'ignominie en Gloire, la Souffrance en Délices. Et qu'on ne vienne pas traiter tout ceci de grands mots, de vaine déclamation, & de belles Chimères. Tous les jours ne voit on pas quelque chose d'aprochant, dans une vile & mercenaire Soldatesque, à la suite de ses Chefs; & le Chrétien n'éprouveroit rien de pareil à la suite de Jesus! Ecoutons là dessus ce qu'en dit un de ses plus célèbres Athletes: *Je me plais, oui, je me plais dans les infirmités, dans les oprobres, dans les misères, dans les persecutions, dans les maux extrêmes auxquels je suis exposé pour Jesus Christ; car lors que je suis foible c'est alors*

alors

alors que je suis fort (a). Que de Martirs n'a-t-on pas vu chanter sur les buchers ! Et se peut il rien de plus énergique que cette Lettre entière d'un de ces premiers Héros du Christianisme, qui se félicite come d'un festin, d'être exposé aux Bêtes feroces, & moult de leurs dents, come le frôment sous la meule, pour devenir un pain agréable au Seigneur (b).

Mais quelque puissant & efficace que soit pour le Chrétien le secours de l'exemple, & d'un exemple tel que celui qu'il a sans cesse devant les yeux en la personne de son adorable Chef, ce bon Maître lui promet un Secours bien plus formel encore ; c'est celui du St. Esprit. Si vous qui êtes mauvais, dit il, savez bien doner de bones choses à vos enfans, combien plus vôtre Pere céleste donera-t-il le St. Esprit à ceux qui le lui demandent (c). Après vous avoir quitté en apparence, je vous enverrai un autre Consolateur, qui demeurera avec vous éternellement (d), & par lequel je serai toujours avec vous jusqu'à la fin du monde (e) ; promesse qui visiblement, & en conséquence de ces paroles,

jus-

(a) 2. Cor. XII. 10.

(b) St. Ignace.

(c) Luc. XI. 13.

(d) Jean XIV. 16.

(e) Matth. XXVIII. 20.

jusqu'à la fin du monde, ne peut être restreinte aux Apôtres seuls, & qui emporte tellement l'idée de secours & de force, que déjà *Jean Baptiste* avoit présenté le St. Esprit sous l'emblème de tout ce qu'il y a de plus actif & de plus puissant: *Il vous batisera*, dit il, *du St. Esprit & de Feu* (a). Écoutez encore ici St. Paul, sur la force & le pouvoir triomphant que cet Esprit déployoit en lui: *Je puis toutes choses*, dit il, *en Christ qui me fortifie* (b): *La Loi de l'Esprit de vie qui est en Jesus Christ m'a afranchi de la Loi du Péché & de la Mort* (c).

Enfin si de simples guirlandes & autres prix de ces genre ont été autrefois d'un si grand secours à ceux qui se présentoient aux jeux & aux combats de la Grèce, pour leur en faire supporter les travaux, quel *Trésor de secours* pour le Chrétien, pour l'encourager sans cesse à perséverer constamment dans le combat de la foi, que les Promesses magnifiques que lui fait Jesus Christ, sous tant d'images diverses, si vives & si attrayantes: Ce ne sont que *Festins*, que *Noces*, *Noces du propre Fils de Dieu*; ce ne sont que *Fleuves de délices*; *Tronès*, *Sceptres*,
 Couro-

(a) Matth. III. 11.

(b) Phil. IV. 13.

(c) Rom. VII. 2.

Coronnes, association au Trone de Jesus lui même, contemplation de Dieu face à face &c. &c. Promesses reiterées en tant d'endroits, que j'aurois à transcrire ici une bone partie du Nouveau Testament, si je voulois les rapporter toutes: Promesses si expressees, que le Chrétien peut regarder son sort futur, come inséparablement lié avec celui de son Chef, & s'envisager come étant déjà *actuellement ressuscité en sa personne, & assis avec lui dans la Gloire (*)*. Quel cœur assez terrestre, pour y être insensible, ou assez lache, pour n'en être pas ranimé sans cesse!

IL J'ai dit, en second lieu, qu'un Trésor pourvoit aux besoins d'autrui, aussi bien qu'à ceux du propriétaire. Que tel soit JESUS CHRIST, Trésor du Chrétien, c'est ce qui ne demande pas une longue discussion. Chacun sent bien que quiconque en jouit réellement soi même, dans les divers besoins que nous avons touchés, peut aisément en communiquer les richesses à d'autres; ignora-t-il d'ailleurs totalement le Grec & l'Hebreu, & toute Science Académique, & ne fut-il, come le dit si bien *Erasme*, que simple *Bécheur de terre*, ou

I

Tisse.

(*) Ephes. II. 6.

Tisseran (a); pourvû qu'il rencontre des cœurs ouverts, des cœurs qui veuillent bien rentrer en eux mêmes, & y sentir leur misère & leurs besoins, des cœurs *affamés & altérés*, come parle Nôtre Seigneur; car il ne *raffasse* & ne *comble de biens* que ceux qui sont vraiment tels, & *il renvoie les riches à vuide* (b). Lui meme nous déclare la possibilité de cette communication de son Trésor, quand, sous une toute autre figure, & comparant ceux qui croient véritablement en lui a de restaurantes fontaines, il dit *qu'il sortira d'eux des fleuves d'eau vive* (c); fleuves qui manifestement doivent servir au rafraichissement & à la désaltération des autres, après avoir servi à la leur propre.

Seulement observerai seici la totale, l'infinie difference de cette communication du Trésor du Chrétien, d'avec celle de tous ceux du présent siècle. De ceux ci l'on n'en sauroit rien tirer, ni pour soi même ni pour autrui, qu'ils n'en soient actuellement diminués d'autant; en sorte qu'à la longue ils ne peuvent que s'épuiser. Le

Trésor

(a) Tom. V. pag. 137. *Paraclesis ad Philos. Christian studium.*

(b) Matth. V. 6. Luc. I. 53.

(c) Jean VII. 38.

Trésor du Chrétien au contraire est inépuisable: Il s'augmente même par la jouissance: Plus on y puise, & pour soi même & pour autrui, plus il s'accroît & devient immense: *A celui qui a, il lui est donné, & toujours il en a davantage* (a); c'est la une *banque* réelle, où la somme capitale prospère & produit de si gros interrets, qu'ils font *titrés d'usure* (b); que dis je, où elle prospère? où elle double; où celui qui n'avoit reçu que *cing talens* revient à son Maître avec *dix*, & de même celui qui n'en avoit reçu que *deux* les lui rapporte avec *deux autres* (c); pourvu que toujours on agisse par le seul motif d'être utile aux Ames; que toujours on soit religieusement en garde contre toute vaine parade, & ostentation, & que jamais on n'oublie le cas d'*Ezechias* (d).

I 2

III. J'ai

(a) Math. XXV. 29.

(b) Ibid. v. 27.

(c) Ibid. v. 20. & 22.

(d) Le Roi de Babilone aiant envoyé des Députés accompagnés de présens à Ezechias, pour lui témoigner la part qu'il prenoit au retablissement de sa santé, & s'informer de la vérité du miracle de la retrogradation de son cadran, Ezéchias leur fit voir, sans doute avec une secrete complaisance & vanité, toutes

III. J'ai dit enfin, qu'un Trésor contribuoit aussi à de la Gloire. Tel est encore sans contredit le Trésor du Chrétien. Dans tous les tems les homes generalement ont attaché beaucoup de Gloire à être aimés des Grands, à leur appartenir, à être distingués par des Titres, par de la Noblesse, ou des Ordres de Chevalerie. Plus ceux qui parvenient à cette Gloire en étoient éloignés par leur condition naturelle, plus aussi ils y mettent de prix & la chérissent. Or que font tous les homes naturellement? De misérables Pécheurs, dès là séparés de Dieu, soumis à la sévérité de la Loi, dignes de ses chatimens & de tout oprobre (*). Quel changement a apporté Jesus Christ à une condition si humiliante & si déplorable? C'est de leur être tout à la fois le gage le plus fort, un gage inéfabable, & de l'Amour de Dieu, & de celui de ce Fils adorable. C'est lui même qui se présente à eux sous cette double idée. Dieu a TANT aimé les homes
dit

tes ses raretés & ses Trésors: Sur quoi Esâie eut ordre de venir lui déclarer de la part de Dieu, qu'un jour toutes ces mêmes richesses seroient le butin d'un Roi de Babilone, & y seroient transportées. 2. Rois XX. 13. & 2. Chron. XXXII. 31.

(*) Rom. I. N. III. v. 9-18.

dit il, qu'il a livré pour eux son propre Fils (a): Voilà pour ce qui regarde Dieu. Et pour ce qui le regarde lui même, Il n'est point de plus grand témoignage d'amour, dit il ailleurs, que DE DONNER SA VIE pour quelcun (b). Or qu'est ce que Dieu? Toute l'éloquence des Anges parviendra-t-elle jamais à en célébrer dignement la grandeur, ni par conséquent la gloire qu'il y a d'en être aimé? Mais il y a bien plus: A tous ceux qui reçoivent son Fils & croient en son nom, il leur a donc le droit d'être faits ses Enfans (c), ses Héritiers, les Cohéritiers de son Fils (d). Quiconque fera la Volonté de Dieu, déclare encore Notre Seigneur lui même, celui là est mon Frère, ma Sœur, ma Mère (e). Enfant de Dieu! Héritier de Dieu! Cohéritier de Jesus Christ! Frère, Sœur, Mère, de celui qui est actuellement le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs, & qui sera un jour leur souverain Juge! Bon Dieu, quelle Gloire! Quel parentage! Que deviennent ici toutes ces Noblesses, tous ces grands Noms, tout le clinquant

(a) Jean III. 16.

(b) Jean XV. 14.

(c) Jean I. 12.

(d) Rom. VIII. 17.

(e) Math. XII. 50.

de ces Etoiles de Chevalerie à la splendeur de ce Soleil ?

Quiconque ne le sent point, & peut être même s'en moque, parce qu'il ne juge des choses que par ses sens charnels & terrestres, n'en sera pas moins forcé de le reconnoître un jour avec consternation, quand les Enfans de Dieu; après avoir été *méconnus du monde*, seront un jour rendus *semblables à leur glorieux Chef* (a), & luiront *comme le Soleil dans le Royaume de leur Père* (b). Mais ici bas, *c'est par la foi qu'ils marchent, & non par la vue* (c). Avis aux Enfans de Dieu. Et quant aux Enfans du Siècle, on les renvoie au chapitre 5 me. du livre de la Sapience; fort inutilement sans doute; mais enfin on les y renvoie; ils s'en souviendront un jour.

Par tout ce que je viens de dire de la Gloire du Chrétien, ne me trouvera-t-on peut être point grossièrement en contradiction avec le petit avis donné ci dessus, à la fin de l'Article II. (*) contre la vaine parade & l'ostentation? J'espère que non,
du

(a) 1. Jean III. 2.

(b) Math. XIII. 43.

(c) 2. Cor. V. 7.

(*) pag. 123.

du moins après deux mots déclaircissement. Le Chrétien, dans la plus grande jouissance de *Jesus Christ, son Trésor*, ne s'attribue rien; & de plus en plus, loin de trouver en soi matière à complaisance & à vaine gloire, il n'y voit que honte & confusion. Il fait & n'oubliera jamais ce qu'il est de sa nature, *Pauvre, misérable, nud* (a), un *mort*, un *enfant de colère, come tout autre homme* (b). Si donc son pardon, son retour en grace avec Dieu, le *caillou blanc qui lui est donné* (c), est un pardon tout gratuit, & un pur effet de sa Grace & de sa Miséricorde, à beaucoup plus forte raison toute la Gloire qui l'attend. Cette Gloire, le Chrétien l'envisagera donc à jamais, non come la sienne, mais come celle de Dieu lui même: S'il s'occupe de la Couronne qui lui est promise, c'est pour se réjouir d'en faire un éternel hommage à son Redempteur, & de la poser à ses pieds: Et quand un jour il entonnera le Cantique des Bienheureux, qui le béniront de *les avoir faits Rois & Sacrificateurs à Dieu son Pere*, il n'élèvera pas moins sa voix a ces paroles qui

(a) Apoc. III. 17.

(b) Ephef. II. 1. 3.

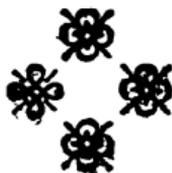
(c) Apoc. II. 17.

précèdent dans ce même Cantique: *A celui qui nous a aimés, & nous a lavés de nos péchés en son sang* (a), & jamais ces autres paroles du Cantique ne lui feront oublier celles ci.

Que me reste-t il à ajouter, sinon, que **JESUS CHRIST** Trésor du Chrétien, & sur lequel je n'ai fait que bégaier, soit enfin connu sur ce piéd là de tous ceux à qui il est offert & destiné, c'est à dire, de tout **Enfant d'Adam**; en sorte que, par la circulation & l'échange mutuel & continuel des Richesses qu'il renferme, ce Trésor des Trésors se développe & s'augmente de plus en plus, remplisse tous leurs besoins & leurs desirs, & fasse, dès maintenant & à jamais, toute leur joie, leur consolation, leur triomfe & leur gloire.

NEUCHÂTEL.

(a) Apoc. I. 16.



H I.

**HISTOIRE de la Conspiration de Mrs. de
CINQ MARS & de THOU, qui eurent la
Tête tranchée à Lion le 12. Septembre 1642.**

*L'Evénement rend Seul un Projet légitime :
Heureux, il est Vertu ; malheureux, il est Crime.*

JE ne fais si l'on peut nommer *Conspira-
tion* un Projet qui ne tendoit qu'à ren-
verser la fortune du Cardinal de RICHELIEU, à le faire sortir du Ministère & à lui faire perdre une Autorité dont il abusoit quelquefois, & qui étoit si grande, qu'elle étoit devenue odieuse & à charge au Roi lui même. Il est vrai que LOUIS XIII. ne tenoit le Sceptre que d'une Main chancelante & qu'il avoit besoin qu'un Génie plus ferme & plus éclairé lui aidât à le soutenir. Il n'avoit pas la force de gouverner, mais jaloux de son pouvoir, il ne vouloit pas être gouverné. Il ne manquoit ni de Courage, ni de Lumières, mais incertain dans ses résolutions, il ne savoit pas se déterminer ; & pour prendre un parti fixe & conduire un Plan, il lui falloit un Guide, qui cachât le bras qui le conduisoit.

Le Cardinal de RICHELIEU, qu'il n'aima jamais, l'avoit forcé, en quelque sorte, par la supériorité de son Esprit & l'utilité de ses Services, à l'élever au Rang de Premier Ministre, & il soutenoit ce Titre avec dignité. Génie vaste, mais impérieux & cruel, capable de former les plus grandes entreprises & de forcer tous les obstacles qui s'oposoient à leur succès. Il abaisa & humilia les grands Seigneurs, trop puissans sous un Ministre qui vouloit que tout pliat sous lui. L'Espagne, jusques alors Rivale de la France, & qui regagnoit souvent par des Traités ce qu'elle perdoit par les Armes, fut-afoblée & abatue. Loin d'ataquer, elle eut peine à se défendre. Les Protestans vivoient tranquiles à l'ombre de l'Edit de Nantes, & se souvenant de la protection déclarée d'Henri IV. qu'ils avoient méritée par leur zèle & par leurs services; ils restèrent fidèles dans le tems de la Minorité du Roi, & lorsqu'un Esprit de révoke sembloit agiter toute la France. La Reine Mère, qui la gouvernoit durant la Minorité de son Fils, les remercia de leur fidélité & leur promit solennellement de ne l'oublier jamais; mais le Cardinal de RICHELIEU étant parvenu au Ministère, trouva les Réformés trop redoutables, pour

ne pas chercher à les diviser & à les détruire. Il eut part de détacher de leur parti les grands Seigneurs, qui y paroissent les plus affectionnés; il se saisit peu à peu de toutes les Places de sûreté que *Henri IV.* leur avoit confiées. La *Rochelle* leur restoit, mais ce Boulevard, où ils avoient réuni toutes leurs forces, & qui n'étoit pas moins une défense contre les entreprises du Pouvoir despotique, que contre celles des Enemis des Protestans, fut assiégé & pris, après un Siège long & meurtrier. Enfin tout fléchit sous le puissant génie du Cardinal; il ne lui restoit à vaincre que les Favoris du Roi, qui s'oposoient au pouvoir immense du Ministre, & desiroient de le partager. Le Marquis de **CINQ-MARS** en particulier, le plus habile d'entr'eux, & le plus aimé, parce qu'il étoit le plus aimable, fut l'objet de la jalousie & de la haine de **RICHELIEU** & fut bientôt la Victime de sa vengeance. C'étoit un jeune Seigneur, formé de la Main des Graces, mais qui n'avoit pas moins de courage que de beauté. Il ne pouvoit souffrir de Maître que le Roi; & l'Autorité presque absolue du Cardinal lui paroissoit une Tyrannie. Il avoit gémi de la mort de Mrs. de **MARILLAC** & de **MONTMORENCI**,
que

que RICHELIEU avoit sacrifiés à son Ambition. La Patience, qui abandonne les jours de l'Homme de bien à la violence de son Enemi, lui sembloit une bassesse de Cœur, indigne d'une Ame noble & genereuse; il la regardoit come un Crime & non come une Vertu. *L'humanité pour qui n'en a point, disoit-il, est la plus dangereuse espèce de folie (*)*.

Dans ces sentimens, il chercha les moïens de secouer un joug, qui lui étoit devenu insupportable. Il se lia avec FONTRAILLES, propre à l'intrigue, & qui n'ayant rien à perdre, ne pouvoit que gagner dans une Conspiration. C'étoit un Homme de qualité, qui, n'ayant pas réussi dans la guerre, s'étoit tourné du côté des Affaires, & qui étoit Enemi du Cardinal de RICHELIEU, parcequ'il n'avoit pû réussir à s'en faire aimer & à aquérir sa confiance. Il étoit déjà
entré

(*) Ce qui redoubloit la haine de CING-MARS contre le Cardinal de RICHELIEU, c'est que, par jalousie, & craignant qu'il ne devint trop puissant, il avoit empêché le Roi de le faire Duc & Pair & ensuite Conétable, come il le lui avoit fait espérer. Il s'étoit même opposé à son Mariage avec la Princesse Marie de NEVERS qui l'aimoit. Sois Conétable, lui écrivoit-elle, pour être digne de moi.

entré en diverses Cabales contre ce Ministre, ce qui l'avoit rendu justement suspect; mais son Esprit & son Expérience lui méritèrent l'estime & l'amitié de CINQ MARS, qui ayant besoin d'un Confident, s'ouvrit à lui de tous ses desseins. FONTRAILLES sans les combattre, lui en fit voir l'incertitude & le danger, mais le voiant affermi dans sa résolution il lui dit, *Il y a des circonstances délicates & épineuses, où l'on ne doit prendre conseil que de soi même & de son courage. On ne peut sortir d'un péril éminent, que par une résolution extraordinaire. Ceux à qui le Ciel a donné des qualites au dessus du comun, doivent en faire usage pour le bonheur des autres & accomplir leur destinée. Leur vocation c'est de vivre & de mourir libres. Le Cardinal, après avoir forcé la Reine Mère à se réfugier à Bruxelles, ne tient-il pas le Roi même dans la Servitude?*

• Ils crurent devoir associer dans leur projet DE THOU, Ami intime de CINQ MARS & Fils de l'Illustre DE THOU, qui a écrit l'Histoire de France avec tant d'impartialité & d'énergie. A l'ouïe de ce dessein, DE THOU frémit d'une confiance qui exposoit sa vie & pouvoit donner de justes soupçons

cons de sa fidélité (*). Il prévint dès lors ce qui arriva, & fit tous ses efforts pour rompre un complot, dont il n'espéroit aucun succès. Il fit voir à son Ami l'impuissance où étoit l'Espagne de le séconder; & l'extrême difficulté d'ébranler & de détruire le pouvoir du Cardinal, qui étoit affermi sur celui du Trône; mais ne pouvant faire goûter ses raisons, & trouvant CINQ-MARS déterminé à venger la mort de MARILLAC & de MONTMORENCI; trop irrité contre RICHELIEU pour lui pardonner, & trop avancé pour reculer, car il avoit déjà envoyé à la Cour d'Espagne son projet & en atendoit du secours; il promit à son Ami un secret inviolable, & le garda au péril même de sa vie (**).

Dans

(*) Ce n'est pas assés de rester fidèle, il faut encore le paroître. Les moindres soupçons peuvent ternir la réputation

*Car à tout condamner la foule acoustumée
Sur le Crime aparent flétris la renommée.*

(**) Ce qui sembloit justifier ce projet, c'est qu'on l'avoit comuniqué au Duc d'ORLEANS, l'Héritier de la Courone, le Roi son Frère n'ayant pas encore des Fils. La Reine elle même, très mécontente du Cardinal, avoit fû quelque chose de ce Complot.

Dans l'intervale de l'Événement, il arriva une chose qui en précipita la chute. CINQ MARS n'avoit pû voir la Reine (ANNE D'AUTRICHE,) qui étoit jeune & belle, sans élever ses yeux jusques à elle. Le Roi même, qui étoit extrêmement jaloux, s'en aperçut & en conçut de violens soupçons: Ils furent confirmés par la Duchesse d'AIGUILLON, Nièce du Cardinal. Elle avoit conçu pour CINQ MARS une passion qu'il ne daignoit pas même écouter. Née avec une Âme tendre & délicate, mais vindicative, elle fut d'autant plus sensible à l'afront que CINQ MARS lui faisoit, qu'elle avoit de la beauté, & qu'en ofrant son Cœur & sa Main à son Amant il pouvoit jouir de toute la fortune de son Oncle. A son refus, son amour se tourna en fureur: Elle dévina qu'il aimoit une autre qu'elle, & come l'œil d'une Rivale est clairvoiant & qu'on ne peut guères le tromper, elle découvrit bientôt que CINQ-MARS avoit l'audace d'aimer la Reine, & que cette Princesse n'étoit pas insensible à sa tendresse. Quoi! dit elle en elle même, il me méprise & il aime ailleurs: Il ose porter ses yeux jusques sur sa Souveraine, & la Couronne ne la met pas à couvert de ses desirs criminels. Ils jouissent du plaisir de se voir

voir & de se parler : On lit leur satisfaction mutuelle dans leurs regards, tandis qu'avec l'amour le plus tendre, de la jeunesse & de la beauté, je n'ai pu réussir à me faire aimer (*)!

Pendant qu'elle étoit plongée dans ces tristes réflexions, le Comte de MORET vint lui fournir les moïens de tirer une cruelle vengeance de CINQ-MARS. Ce Comte étoit Fils d'HENRI IV. & de Melle. de BEUIL. S'étant déclaré contre son Souverain, il se trouva à la Bataille de *Castel Naudari*, où il fit des prodiges de valeur. Il balança même long-tems la Victoire; mais la blessure & la prise du Duc de MONTMORENCI la fit pancher du côté du Roi. Forcé de prendre la fuite, il chercha un Azile dans une épaisse Forêt, où il se fit Hermite & où il vécut quelque tems éloigné du Commerce de tous les Hommes.

Un

(*) Il est certain que la Duchesse d'ANGULON aimoit éperdument le Marquis de CINQ-MARS. On trouva dans sa poche une Lettre de la Princesse MARIE de NEVERS, par laquelle elle le sollicitoit de s'adresser à la Duchesse pour obtenir sa grace de son Oncle & d'aler promettre de l'épouser, ne lui restant que ce moïen pour sauver sa vie; mais il regarda sette prière come indigne de lui.

Un Cavalier, obligé par le mauvais tems & la crainte des Voleurs à se réfugier dans cet Hermitage, lui aprit la condamnation du Duc de MONTMORENCI, qui avoit eü la tête tranchée, malgré les sollicitations pressantes des Princes du Sang, sa Sœur ayant épousé le Prince de Condé, & l'intercession de presque tout le Roiaume, qui s'intéressoit à la vie d'un Seigneur dont les Ancêtres avoient rendu de si grands services à l'Etat: Rien ne put adoucir l'Esprit irrité du Roi, ni le porter à la clémence. Le Cardinal excitoit sa févérité naturelle par des craintes & par des soupçons: L'on dit même, que la Princesse de CONDÉ avoit pris la résolution courageuse de poignarder RICHELIEU, si elle ne pouvoit pas obtenir la grace du Duc; le Cardinal, se doutant peut être de son dessein, la lui fit espérer un jour qu'elle intercédoit auprès de lui & qu'elle avoit déjà le Poignard levé. Dès lors il évita soigneusement de se rencontrer avec cette Princesse & elle eut la douleur de ne pas sauver son Frère & de le voir périr sans pouvoir le vanger.

Le Comte de MORET, qu'on avoit cherché inutilement, instruit de tout ce détail, sentit qu'il étoit nécessaire de se cacher plus que jamais. Il jugea même à

propos de ne pas se faire conoitre au Voia-
 geur qui lui parloit, à qui il fit d'ailleurs
 honeteté, autant que son état le lui per-
 mettoit. Come la nuit aprochoit & que le
 mauvais tems continuoit, il l'engagea à
 coucher avec lui. Après avoir parlé sur di-
 verses matières, le Comte demanda à ce
 Voia-geur, où il aloit? L'Etranger lui ré-
 pondit qu'il aloit en *Espagne*, pour des
 Affaires importantes, dont on lui avoit fait
 un grand mystère, mais qu'il avoit ses dé-
 pêches dans sa Valise. Le Comte fut cu-
 rieux de l'ouvrir pendant la nuit, tandis
 que le Voia-geur dormoit profondément:
 Il fut dans le dernier étonement d'y trou-
 ver une copie, ou plutôt la ratification du
 Traité fait entre l'*Espagne*, le Duc de
 BOUILLON, qui étoit entré malgré sa pru-
 dence dans ce projet, & CINQ-MARS. Il
 fut quelque tems incertain de la résolution
 qu'il devoit prendre: D'un côté, il étoit
 flaté du desir de se venger du Cardinal son
 Enemi (*); De l'autre, il ne voioit plus
 aucun

(*) Le Comte de MORET étoit entré dans la
 Conspiration des Ducs d'ORLÉANS & de
 MONTMORENCI contre le Cardinal de RI-
 CHLIEU, par ambition & par un desir de
 vengeance, parce qu'il lui avoit refusé en
 Mariage sa Nièce, la Duchesse d'AIGUIL-
 LON, qu'il aimoit passionément.

aucun espoir d'obtenir sa grace, s'il laissoit échaper une occasion aussi favorable (*). Dailleurs CINQ-MARS étoit son Rival, mais un Rival chéri de la Duchesse d'AIGUILLON: Il pouvoit tout espérer d'elle, s'il lui aprenoit le péril éminent où étoit le Cardinal son Oncle. Il se laissa entraîner à cette espérance, retint le paquet & ferma la Valise, que le Voïageur mit sur son Cheval le lendemain matin, sans aucune défiance.

Après son départ, le Comte, muni de ce Passeport, résolut d'aller trouver la Duchesse d'AIGUILLON & de lui communiquer cet important secret. *Voici, lui dit-il, en lui remettant la dépêche, un Papier qui va décider de mon sort & de celui de mon Rival: Vous verrez s'il mérite la préférence injuste que vous lui donés & s'il est digne de vos bontés. CINQ MARS conspire avec l'Espagne pour depouiller le Cardinal votre Oncle de son*

K 2

Auto-

(*) Le Comte de MORET ne put jamais obtenir sa grace de Louis XIII. qui mourut peu après l'exécution de CINQ-MARS & de THOU. Louis XIV. ne pardonna pas non plus à ce Prince infortuné sa révolte, & le condamna à une Prison perpétuelle. On croit qu'il étoit ce Prisonnier au Masque de fer dont il est parlé dans quelques Historiens.

Autorité & peut-être de sa vie. Vous tenez la destinée de l'un & de l'autre entre vos mains ; vous pouvez faire périr mon Rival ou le sauver. J'ai l'Ame trop grande & trop généreuse pour souhaiter sa mort, mais si c'est le trahir, souvenés vous que son trépas assure la vie de votre Oncle. La Duchesse ouvrit promptement le Paquet & ne fut pas moins surprise que l'avoit été le Comte de MORET, en lisant ce fatal Traité. Elle n'avoit point de tems à perdre, car l'exécution étoit prochaine. L'indifférence & le mépris de CINQ-MARS le lui avoient rendu odieux ; quelques railleries, qu'il eût l'indiscrétion de laisser échaper contre elle & le Cardinal, & même contre le Roi, achevèrent de causer sa ruine. Elle remit le Traité au Cardinal, qui le fit voir au Roi ; le Duc de BOUILLON, CINQ MARS & de THOU furent arêtés : On leur fit leur procès ; CINQ-MARS & de THOU furent condamnés à perdre la Tête & BOUILLON n'obtint sa grace, qu'en cédant au Roi la Principauté de Sédan, dont il étoit Souverain. Le seul FON-TRAILLES, qui vit venir de loin l'orage, sauva sa vie & échapa à la cruelle vengeance du Cardinal, en se réfugiant en *Espagne*. Pour le Duc d'ORLE'ANS il en fut quitte pour être disgracié & relegué de la Cour.

DE THOU auroit pu disputer sa vie (*), car, s'il étoit coupable, il ne l'étoit que d'avoir gardé religieusement le secret à son Ami. Devoit-il révéler un secret d'où dépendoit la vie de son Ami ? Son Amitié faisoit tout son crime; mais il en avoit un grand aux yeux du Cardinal, qui n'avoit pu lire sans une vive indignation la manière dont le célèbre DE THOU parloit, dans son Histoire, d'un de ses Ancêtres, dont il ne faisoit pas un Portrait avantageux (**). Le Fils porta la peine du Père & l'Innocence fut sacrifiée à la vengeance.

K 3

On

(*) La pureté de ses Mœurs, sa Conduite irréprochable, son Erudition parloient en sa faveur. On ne pouvoit lui reprocher aucune faute contre son Souverain, & l'on ne passe pas tout à coup au crime de la Rebellion:

Ainsi que la Vertu le Crime a ses degrés.

Ses Amis le sollicitoient à demander sa grace; il répondit: *Je sais quitter la vie & non la demander.*

(**) Note des Edit. *Jaques Auguste DE THOU*, Père de celui dont il s'agit ici, dit dans son Histoire, en parlant de la Conjuration d'Amboise, Liv. 24. *Antonius Plessiacus Richelius, vulgo dictus Monachus, quòd eam vitam professus fuisset, dein Voto ejurato, omni licentia ac libidinis genere contaminasset.*

On donera ci après l'Apologie qu'un fameux Jurisconsulte fit de M. DE THOU. Il n'imita point ces Avocats, laches Prévaricateurs, qui livrent leurs Cliens pieds & mains liés à la Justice; mais avant que de rapporter ce Discours, il est à propos de dire quelque chose des derniers momens de ces deux illustres mais infortunés Amis. Mrs. DE THOU & CINQ-MARS s'embrassèrent tendrement sur l'Echafaut avant que de mourir. Le Marquis de CINQ MARS demanda pardon à son Ami d'être cause de sa mort & de n'avoir pas suivi ses Conseils: Mr. DE THOU lui répondit, sans s'émouvoir, que la Providence décidoit de tous les Evénemens; que l'Arêt qu'on venoit de prononcer ne faisoit qu'abrèger une vie malheureuse, que le tems auroit également bientôt terminée, & que son Supplice ne pouvoit ternir. Il ajouta, qu'il se félicitoit de mourir avec un Ami, qui lui étoit uni si étroitement, que le trépas même ne pouvoit les séparer; & de pouvoir lui donner jusqu'au Tombeau une preuve de son amitié. Après ces mots, il présenta avec fermeté sa tête au Bourreau, qui ne put la couper qu'en versant des larmes. Tous les Spectateurs furent attendris à ce Spectacle & détestèrent la tiranie du Cardinal

nal (*). CINO-MARS seul ne parut point ému; il tira une Bague de son Doigt, qu'il donna au Confesseur qui l'accompagnoit, lui disant, que n'ayant pas cru comettre un crime, il mouroit sans honte & sans remords. Il lui dit ensuite un mot à l'oreille & lui recomanda tendrement sa Mère & la Princesse MARIE de NEVERS, qui étoient inconsolables. Il voulut voir la Hache dont on aloit se servir pour lui couper la tête; il dit au Boureau de ne pas le faire souffrir & de faire son office. On vouloit lui bander les yeux, mais il ne le permit pas & dit, que depuis long tems il avoit considéré la mort sans la craindre. Ainsi moururent deux Amis, qui furent regrettés de tous ceux qui les conoissoient & dont on ne peut encore lire l'Histoire sans répandre des pleurs.

K 4.

APO.

(*). Il semble que la Bonté devroit être Compagne de la Puissance & de la Grandeur, afin de les temperer & de les rendre plus utiles & plus touchantes. Quelqu'un a dit de l'Empereur MARC-AURELE, que la Providence l'avoit donné aux Homes par Misericorde, pour temperer la rigueur de sa Justice.

APOLOGIE de François Auguste DE THOU.

Rien n'est plus dangereux que de travailler à la défense d'un Criminel d'Etat : On craint d'être soupçonné de participer à ses projets, en tachant de les excuser. Coupable envers son Prince & envers sa Patrie, les Loix s'arment contre lui ; le Glaive de la Justice, levé sur sa Tête, n'attend pour le frapper que les Ordres du Souverain. Les seuls soupçons paroissent un Crime & sont punis come tels. Lorsque tout parle pour le condamner, ses Amis, ses Parents gardent le silence & le livrent à la noirceur de ses remords & de son désespoir : Suplice anticipé, qui venge déjà la Majesté du Prince qu'il a offensé. Le seul secours, le seul azile qui lui reste, c'est la bonté de son Souverain ; ressource qui manque rarement, quand un repentir vif & sincère y a recours.

Les Rois & les Magistrats sont la plus fidèle Image de la Divinité ; au dessus du reste des Hommes par leur Pouvoir, ils le sont plus encore par la Douceur & par la Clémence. Semblables à Dieu, qui se laisse toucher aux Larmes des Pécheurs, le Prince ne doit pas être inflexible aux pleurs des malheureux & à l'aveu qu'ils font de leurs fautes. *Les Monarques ont tant à gagner par*
la

la Clémence, dit un illustre Magistrat, elle est suivie de tant d'amour, ils en tirent tant de gloire, que c'est presque toujours un bonheur pour eux d'avoir occasion de l'exercer. C'est presque toujours aux dépens de son repos & de la prospérité de l'État, que le Souverain veut se rendre terrible. On ne peut éteindre que dans le Sang le desir de la vengeance. Les Victimes que l'on veut immoler & qu'on sacrifie, ont des Défenseurs & des Vengeurs. Pour punir une révolte que l'on craint, on en excite une réelle. Il faut se baigner dans le Sang, & pour ne pas perdre le fruit de ses cruautés, il faut en comettre de plus grandes, & confondre l'Innocent avec le Coupable. PHILIPPE II. Roi de *Macédoine*, crut ne pouvoir assurer sa vie, qu'en faisant mourir les Enfans de tous ceux qu'il avoit fait tuer.

On remarque dans l'Histoire d'ANGLETERRE, que plus les Princes augmentèrent les Suplices, plus ils diminuèrent leur Autorité, & avancèrent la Révolution qu'ils vouloient prévenir. AUGUSTE ne put éteindre le feu de la Révolte que par sa Clémence. César trouvoit aussi grand de pardonner à ceux qui avoient conjuré contre sa vie, que de conquérir le Monde. La

Victoire qu'il remportoit sur la Vengeance lui paroiffoit la plus belle de fes Conquêtes (*).

Le désir de la Vengeance, imprimé dans le Cœur, se perpétue de génération en génération. Le Prince oraiguant fans cesse, ne cesse jamais de punir. On afoiblit l'Etat par des saignées si fréquentes & on l'épuife de ses Défenseurs. Pour le défendre des Enemis du dedans, on le livre à eux du dehors. Le Prince ne conserve des Hommes, que parcequ'il a befoin de Sujets: Les *Suplices*, dit un illustre Auteur, font moins capables de détourner les Méchans de commettre le Crime que de les irriter & de les porter à tout entreprendre. Loin que la cruauté des tourmens les éfraie, l'habitude de ces sortes de spectacles ne sert qu'à les rendre plus hardis à les braver.

S'il

(*) Il y a dans le Cœur humain: je ne fais quelle compassion pour les malheureux, qui fait qu'on s'intéresse toujours en leur faveur. Plus on a l'Âme noble & bien placée, plus cette pitié se fait sentir & elle devient une justice lorsqu'elle a pour objet une Personne dont les Ancêtres ont rendu de grands services à l'Etat: Tels étoient ceux de M. DE THOU, qui avoient été excellens Magistrats.

S'il y a un Crime qui mérite quelque indulgence, c'est celui de Lèse Majesté. Presque toujours ceux qui le comettent ont moins dessein d'ataquer les Droits du Prince ou sa Vie, que de soutenir ce qu'ils nomment les Privileges & les Prerogatives du Peuple. Ils sont aveuglés par un faux zèle & par un fanatisme assez pardonnable. On les punit cependant avec la dernière cruauté, & sur de simples soupçons; au lieu qu'on ne devrait le faire que sur des preuves aussi claires que le jour. Où la conviction manque, le Coupable ne paroît point encore: Et quelles preuves a-t-on contre M. DE THOU? Quel Complot a-t-il formé contre son Souverain? Il n'a pas trahi son Ami & violé le serment de lui garder le secret: Voilà tout son crime. S'il peut trahi, seroit-il innocent, ou plutôt ne seroit-il pas regardé come un infame? Doit on d'ailleurs punir un simple Projet aussi sévèrement que l'exécution? La Clémence gagne les Coeurs & la Sévérité les fait perdre.





LETTRE

AUX EDITEURS,

A l'occasion d'une Pièce inserée dans le Journal de Février, sur la vertu de la Plante nommée Phytolacca, pour guérir le Cancer.

J'ay lû avec plaisir, MESSIEURS, dans votre Journal Helvétique du Mois de Février passé, une Pièce qui démontre, qu'on peut guérir le Cancer, par le moyen de la Phytolacca, Plante Originnaire de l'Amérique, qui naît surtout dans le Mexique, la Virginie, la Jamaïque & la Nouvelle-Angleterre, & qui croit naturellement à présent au bord de l'Arne, Fleuve d'Italie, & autour de Milan. On la Cultive dans quelques Jardins en France, en Allemagne & même en Suisse, où j'en ai vû en plusieurs endroits. MUNTING en donne une excellente figure à la Planche 112. de sa Phytographie sous le Synonyme de *Blitum Americanum*, où elle est représentée avec sa Tige rameuse, chargée de feuilles, fleurs & fruits. COMMELIN in folio en donne aussi une bonne figure Table 66. de son premier Volume du Jardin d'Amsterdam sous le

nom d'*Amaranthus baccifer*, *Citræa foliis*; PARKINSON, dans son Théâtre Botanique où Herbiere Anglois page 347. Icon & Desfer. N^o. 8. en doné une mauvaise figure, sous le nom de *Solanum Magnum*, *Virginianum*, *rubrum* & MORISON sous celui de *Solanum Virginianum rubrum racemosum, baccis torulis canaliculatis*. Hist. Oxon. Part. 3. pag. 522. Sect. 13. Tab. I. figure 22. C'est la *Phytolacca Americana*, *majori fructu* de TOURNEFORT J. R. H. pag. 299. Tab. 154. La *Phytolacca vulgaris* de DILLENIUS *Hort. Etkamens.* pag. 318. Tab. 239. fig. 309. & 310. Je raporte ici en passant les meilleurs Dessesins de cette Plante, sans parler des divers Synonimes raportez par d'autres Auteurs. Je me contenterai de dire, que quoique la *Phytolacca* ait été estimée par la plupart des Botanistes une espèce de Morelle où *Solanum*, elle ne tient guere des qualitez de ce genre de Plante, car elle n'est presque pas narcotique. On tire de ses Baies un Suc de couleur purpurine, tirant sur le violet; aprochante un peu du carmin, bonne pour la teinture, pour peindre en mignature & représenter des Paissages, tels qu'il y en a chez Mr. le Docteur BOURGEOIS à Tverdon, qui m'en fit voir de très beaux, peints par M. son Père; malgré son age avancé.

CROMER, dans son Histoire des Plantes Usuelles, fait mention de cette Plante, parce qu'elle est employée dans une Composition célèbre, apellée le *Baume Tranquile*, & qu'elle peut, par cet endroit, passer pour une Plante très anodine. Le nom de *Phytolacca*, qu'il a plû à Mrs. les Botánistes d'imposer à cette Plante, dérive du terme Grec *PHYTON*, Plante, & du Latin *LACCA*, laqué, come qui diroit Herbe de Laque; à cause que le Suc de son fruit est d'une belle couleur de Laque.

Sans aller chercher une Plante exotique si rare, & même inconnue dans bien des endroits, nous avons dans les Bois de nos Montagnes du Comté de *Néuchâtel & Valangin* & de l'Evêché de *Bâle*, la *Belladonna de Clusius* (*), *Pannon: pag. 503. Icon & Observ.*

(*) L'Auteur met ici au rang de la *Phytolacca* & veut lui substituer, la *Belladonna Clusi*: Cela paroît un peu paradoxé. Si cette Plante narcotique étoit du même genre, encore pourroit on dire avec LINNÆUS, que les Plantes du même genre, ont les mêmes qualités, *Planta, quæ genere conveniunt, etiam Virtute conveniunt.* Philosoph. Botan. pag. 278. mais la *Phytolacca* est de la Classe *Décandrie Dégynie*, la *Belladonna* par contre, de la Classe *Pentandrie Monogynie*.

Ouvr.

Observ. pag. 504. & Ray. Synops. Edit. 3. pag. 265. 5. Obs. soit *Atropa caule herbaceo, foliis ovatis integris. Linnæi Species Plantarum* pag. 181. N^o. 1. Class. 5. qui est un Remède éprouvé pour la Cure du Cancer, pourvu qu'il soit donné à petite dose & avec précaution aux Malades. qui en sont atteints, car la plupart des Auteurs y attribuent une qualité funeste. LEMERY dit, que la *Belladonna* contient beaucoup d'huile

Outre cela, l'Auteur avoue lui même, que la *Phytolacca* n'est presque pas narcotique; il auroit dû dire, qu'elle n'est du tout point narcotique, car Mr. SPRÜGEL, actuellement Professeur à Berlin, a fait prendre à un Chien un quart d'once à la fois du Suc des Bayes, sans qu'il lui causât la moindre trace d'assoupissement. Voyez sa *Diss. inaugura. de Venenis in animalibus instituta* pag. 24. La *Belladonna* est donc une Plante tout à fait hétérogène, d'un autre genre, d'une tout autre qualité, dont l'effet est très différent de la *Phytolacca*. Celle-ci, quoique exotique, peut être facilement cultivée, puis qu'elle s'hiverne dans ce Pais; & il ne la faut point du tout anéantir, en lui substituant une autre Plante, ni vouloir la retrancher si vite de ce petit nombre de Remèdes, que nous avons contre le Cancer. On ne l'a pas encore assez éprouvée, & on fera bien d'en continuer l'usage extérieur, qu'on introduit actuellement dans quelques endroits de ce Pais & spécialement au Val de Travers.

d'huile & de sel volatil ; qu'elle est narcotique ; propre pour les Inflammations, pour calmer les douleurs, pour résoudre les tumeurs. On ne s'en sert qu'extérieurement & l'on n'en doit jamais faire prendre par la bouche, parce qu'elle exciteroit un dormir mortel. Mr. ZWINGUER, qui en donne une bonne figure sous le nom de *Solanum Melanocerasus* CB. Bas. pag. 115 & Pinax. p. 166. N°. 4. ZWINGER. Edit. I. pag. 891. & Edit. II. p. 1082. dit, qu'elle renferme une Huile fetide, associée ou mêlée d'un sel en partie corrosif & vénimeux. J'ai vu un triste exemple le 24. Septemb. 1745. près de la *Chauxdefonds*, de deux Enfants qui avoient mangé la veille des fruits ou bayes de la *Belladonna*, pour des Prunes. Une Fille de 3. ans se trouva déjà morte à mon arrivée ; son Corps étoit livide & son Ventre fort tendu ; en le pressant on lui faisoit sortir de ces grains par le nez & par la bouche. Je trouvai le Garçon, qui étoit plus âgé, dans un état de manie & come extravagué, car tantôt il pleuroit, tantôt il chantoit, sautoit & dançoit, & ces simptoms étoient accompagnés de Discours égarés. Je n'hésitai pas un moment, pour vaincre le Délire, à lui faire prendre 4. grains de Tartre Stibié, qui l'éva-

cua

éva 3. à 4. fois, & qui lui fit rendre de la bile & quantité de semences & même de bayes entières de la Plante, lui faisant avaler par cuillerée une Potion d'Eau distillée d'Hysope, mêlée avec beaucoup de Syrop de Capillaire, & une Tifanne rafraichissante ou nitrée, où entroit l'Anis vert, le Bois de Réglisse & l'Epinevinette. Quoique le malade resta pendant quelque tems étourdi & un peu dérangé, j'estime que ces simples Remèdes valent beaucoup mieux que la Thériaque, l'Orviétan & le Mithridate, qui échauffent considérablement, & auxquels on a recours ordinairement. En general le Vin passe pour un Antidote, suivant TRAGUS, & le Vinaigre suivant FABRI *Strychnomania* pag. 7. ou le Suc de Limon ou de Citron suivant d'autres.

L'usage intérieur des fruits de la *Belladonna*, suivant CHOMEL, est très pernicieux; les Auteurs raportent plusieurs accidens arrivés à ceux qui en ont pris, d'où vient le nom que lui ont donné quelques uns. Selon LINNÆUS la qualité de cette Plante est d'être vénimeuse; elle passe pour narcotique, anodine, & utile pour la Paralysie; on s'en sert dans la Dissenterie, dans les Inflammations, où il y a de la rougeur, pour les Ulcères malins, les Tumeurs des Mam-

nelles, & pour les Fistules & Ulcères. Le même TRAGUS, dont nous avons parlé, ateste, que la Plante en question est souveraine, dans la Peste ou Maladie Epidémique des Pourceaux, & que dans le Mois de Juin, on a acoutumé de leur en donner à manger pour les rafraichir & les préserver de la Contagion, ce qui est aussi confirmé par TABERNÆMONTANUS. Les Peintres en Mignature font macerer son fruit, & en préparent un fort beau verd. On s'en sert aussi pour teindre les Cuirs. Ce *Solanum*, suivant DODONÉE, est soporatif ou assoupissant. Il trouble l'esprit, & rend extravagant, si peu qu'on ait pris de son fruit ou de ses bayes. Souvent même il cause une mort prompte. Jean BAUHIN cite l'exemple de deux Enfans de son tems, qui moururent pour avoir mangé des Baies de cette Plante. Il rapporte que BUCHANANUS, dans son Livre 7me. de son Histoire d'Ecosse, raconte, que dans une Convention que les Suédois firent entr'eux, ils mirent du Suc des Baies de la Belladona, dans le Vin & la Bière, qu'ils donèrent à boire aux Danois leurs Enemis, qui les enivrèrent tellement, qu'ils tombèrent dans un profond sommeil; qu'ils exterminèrent par ce moïen la SENON leur Duc avec toute son Armée,

ce

ce qui est confirmé par BLAIR, *Decades.* pag. 77. Voyez de plus, d'autres Observations dans l'Énumération Méthodique des Plantes de la Suisse de Mr. le Baron de HALLER pag. 509. On voit dans l'Histoire Posthume des Plantes d'Alsace de Mr. MAPPUS, mise au jour par Mr. EHRMANN une Histoire tragique des pernicioeux effets de cette Plante, arrivée à un Bourgeois des environs de *Rappolswitz* dans la Haute Alsace. Aiant mis du jus de *Belladonna* dans une Pinte de Vin blanc, dans la vue de lui doner une couleur rouge, cela le fit mourir sur le champ, & lui ocasiona une Gangrène universelle par tout son Corps. Dabord il lui survint une noirceur générale, qui le rendit si flasque ou si mort, que l'Épiderme s'atachoit aux mains du Chirurgien, qui avoit fait l'ouverture du Cadavre, par l'ordre du Magistrat, pour déterrer d'où provenoit cette maladie mortelle. On trouve plusieurs exemples pernicioeux ou nuisibles de cette Herbe, dans la Strichnomanie de FABRI. Le Vin frelaté ou mixtioné de sa racine, suivant MATTHIOL, resserte le Gofier. Sa qualité narcotique paroît agir sur le mouvement du Cœur, lui cause des tensions des plus fortes, & augmente la pression du Sang par

les Cafotides vers la substance Corticale du Cerveau. Ces Baies à la vûe paroissent fort belles, & incitent les Enfans à en goûter. Le goût, au comencement n'est pas désagréable, non plus que la couleur, qui de verd devient d'un pourpre agréable, ensuite d'un noir luisant de jaïet; avalées, elles incitent au sommeil ou à la fureur, & sont un poison ou venin qui opère sur le champ. Les Remèdes à ces maux sont, les Vomitifs, le Vinaigre comun ou Scillitique, trempé avec de l'Eau, soit l'Oxicrat tout simple, en frotant surtout les Narines avec le Vinaigre, ou en en faisant recevoir la Vapeur en le répandant sur un fer ardent: La déglutition étant empêchée par la *Belladonna*, sera d'abord rétablie par le Vinaigre. Deplus les Potions nitrées, acidulées avec l'esprit de sel sont d'un grand secours, de même que l'aspersion d'eau froide au Visage; le Tabac en poudre, introduit dans le nez, & la friction de la Plante des pieds avec des Vergettes de soies de Cochon. Les Feuilles de la *Belladonna*, échauffées modérément sur le foier ou sous la Cendre chaude, rendues flasques & appliquées chaudement sur les Tumeurs Squirreuses des mamelles les amolissent considérablement, & on prétend qu'elles amènent

nent les Chancres ocultes à une bonne & louable supuration. **TABERNÆMONTANUS** lui donne la faculté de rafraichir come les autres Solanum ou Morelles. On s'en fert intérieurement & extérieurement, tant pour les Persones que pour le Bétail, prise en petite quantité. Apliquée, elle apaise l'Inflammation, mais elle fait souvent rentrer le mal en dedans, ce qui peut causer un plus grand préjudice au malade. Quelques uns vendent sa Racine pour de de la *Mandragore*. Ses Feuilles pilées & mêlées avec du Sel guèrissent la Grattelle, si on s'en frotte, & atirent en dehors les absçès, qui se forment dans les Oreilles, étant apliquées dessus. Si on met sur la tête ses feuilles vertes, elles en apaisent les douleurs provenantes de chaleur. Cette Plante, coupée & mise en topique, ôte l'inflammation des Absçès & des Ulcères, diminue l'ardeur de l'Estomac & l'inflammation du Foie, étant aussi apliquée dessus. Son Eau distillée, possède les mêmes Vertus. Le Jus de cette Plante, temperé avec le blanc d'œuf, mis sur les yeux larmoïans de chaleur, en arrête l'écoulement, & en enlève la douleur. Son Suc étendu sur de la Laine, & mis en forme de Pessaire sur l'Orifice de la Matrice, arrête les Menstrués trop abondantes.

Mr. GEOFFROY, dans son Traité de la matière médicale s'exprime ainsi au sujet de la Belladonna. Sa Racine est épaisse, longue, succulente, blanchâtre, partagée en plusieurs branches. Ses tiges sont hautes de deux Coudées & plus, cilindriques, de la grosseur du pouce, de la figure de la Morelle des Jardins, mais deux ou trois fois plus grandes, plus molles, un peu veluës. Ses Fleurs naissent des aisselles des feuilles; elles sont monopétales ou d'une seule pièce, en cloche, découpées en 5. quartiers, raïées, un peu veluës, d'un pourpre noirâtre. Ses Etamines sont au nombre de 5. garnies chacune d'un somet blanc. Leur calice ou godel est velu & divisé en 5. parties. Le Pistile est attaché à la partie postérieure de la fleur, en manière de clou: Il se change en un fruit presque sphérique, mol, semblable à une Cerise ou à un grain de Raisin noir, luisant, rempli d'un Suc vineux, porté sur le Calyce, partagé par une cloison mitoyenne en deux loges, & rempli d'un grand nombre de petites graines ou semences troïdes, attachées à un placenta. Cette Plante se trouve autour des Forêts, le long des Murailles & des Haïes des champs, & dans d'autres endroits incultes & déserts: Elle se plaît à l'ombre. Elle vient communément autour de Chantilly près de Paris. On la sème quelquefois dans les Jardins.

Cette

Cette Plante a reçu le nom de *Belladonna*, qui signifie Belle Dame, de l'usage ou Fard qu'en font les Dames en *Italie* (*). Elles tirent de son Suc, ou de l'eau distillée, une espèce de Cosmétique pour l'embellissement de la peau, avec lequel elles se lavent le visage, lorsqu'elles ont trop de couleur. On emploie ses Feuilles & ses Baies seulement à l'extérieur. Dans l'analyse chimique de 5. Livres de cette Plante fleurie & déjà chargée de fruits, distillée au Bain de Vapeur, il est sorti 2. Livres 13. Onces de liqueur limpide, d'une odeur & d'une faveur d'herbe, un peu âcre, qui n'a donné aucune marque d'acide ou d'alkali; une

L 4

Livre

(*) *Belladonna* ou *Burladora*, Nom portugais, qui signifie *Jolie*. CRISTOPH. A' COSTA, in *Libro aromatum*, en donne une Description un peu obscure sous le Nom de *Datura*, où il parle de trois genres, dont les fleurs du troisième approchent des fleurs de *Jusquiame*: Il s'exprime ainsi *Ceterum neutro ex postremis duobus sc. generibus utuntur, nisi ad Necem inferendam.* pag. 303. NICOLAUS MONARDIS, in *Libro medicamentorum simpl.* parle en passant, dans l'histoire du Tabac, de la *Belladonna*: *Aucta dosi*, dit il, *interimit.* Il paroît presque, qu'on s'est aperçu de l'effet pernicieux de cette Plante, en la fumant avec le Tabac, puisque cet Auteur en parle à cette occasion.

Livre 10. Onces, 54. grains de Liqueur limpide, obscurément acide. La masse noire, qui est restée dans l'Alambic, étant distillée à la Cornue, a donné 3. Onces, 5. dragmes 12. grains de liqueur, soit acide, soit alkaline-urineuse; 2. Onces, 5. dragmes 10. grains d'huile épaisse come du Syrop. La masse noire qui est restée dans la Cornue, pesoit 5. Onces, une dragme 18. grains, laquelle étant calcinée au Creuset pendant 12. heures, a laissé 2. Onces, une dragme 66. grains de Cendres brunes, dont on a retiré par la Lixivation une Once 49. grains de Sel fixe purement alkali. La perte des parties dans la distillation a été de 13. Onces, 3. dragmes, 50. grains & dans la Calcination de 2. Onces 7. dragmes 24. grains. Il est évident par cette analise, que la *Belladonna* contient une petite quantité de Sel essentiel tartareux, mêlé avec beaucoup d'huile âcre & narootique.

De 5. Livres de fruits mûrs distillés au Bain de Vapeur, il est forti une Livre 4. Onces de liqueur limpide, d'une odeur agréable, d'une faveur d'herbe, un peu âcre, qui n'a doné aucune marque d'acide ou d'alkali; 3. Livres de liqueur limpide, d'abord obscurément acide, ensuite mani-
feste

festement acide. La masse qui est restée, étant distillée à la Cornue, a donné 6. Onces 7. dragmes de liqueur roussâtre, soit acide, soit alcaline-urineuse; 4. Onces 33. grains d'huile épaisse come du Sirop.

La masse noire qui est restée dans la Cornue, pesoit 7. Onces 6. dragmes, laquelle étant calcinée dans un Creuset pendant 18. heures, a laissé 6. dragmes 30. grains de Cendres d'un jaune pâle, dont on a retiré 3. Onces de Sel fixe, purement alkali. Le Fruit de la *Belladonna* contient plus d'huile épaisse, & une plus grande quantité de Sel acide que la plante, mais moins de Sel urineux, & très peu de terre. Cette Plante est somnifère & maligne; Ses Baies étant avalées mettent l'homme dans un très-grand danger de perdre la vie: Elles causent souvent la mort à ceux qui sont délicats, ce qui est prouvé & certain par beaucoup d'expériences. LOBEL fait mention de quelques jeunes *Anglois*, qui pressés de la soif dans un Voiage, mangèrent imprudemment des Baies de *Belladonna*, & moururent foux dans un demi assoupissement. STAPEL raporte dans son Histoire des Plantes, pag. 586. que de deux jeunes gens, qui avoient mangé par mégarde dans le Jardin des Plantes de Leide, deux

ou trois de ces Baies, l'un étoit mort le lendemain, & l'autre avoit été extrêmement mal, & avoit eu bien de la peine à en revenir. SIMON PAULLI raconte dans sa Botanique partagée en 4. parties, que quelques jeunes Filles de 5. & 7. ans avoient été conduites aux portes de la mort, pour avoir mangé de ces mêmes Baies, & qu'il les avoit guéries, excepté uné, par des alexipharmques. Il est arrivé à Rome, dit HOCHSTETER, Decade Observation 7. que quelques Domestiques d'un Cardinal, voulant éprouver l'effet de cette Plante, en firent infuser pendant la nuit dans du Vin de Malvoisie, qu'ils firent boire à un Frère mendiant. Il fut ataqué d'abord d'un court délire; il fit des éclats de rire & différentes gesticulations; ensuite il tomba dans une véritable folie; après cela dans une stupidité semblable à celle d'une personne ivre, qui ne dort pas. Le Médecin qui fut appelé, soupçonnant la cause de ce mal, fit boire un Verre de Vinaigre au malade, pour lui faire recouvrer les Sens, & il fut guéri de cette folie; car le Vinaigre ou le Suc de Limon passent pour être les Contrepoisons de cette Plante.

Les Auteurs citent plusieurs autres Exemples des mauvais effets de cette Plante; mais

mais ceux que l'on vient de rapporter sont suffisans.

Quoique les Baies de la *Belladonna* soient dangereuses & mortelles, come on l'a dit ci dessus, cependant CONRAD GESNER, dans le premier Livre de les Lettres p. 346. dit, que leur Suc exprimé & réduit à la consistence de Sirop, avec un peu de Suere, est efficace à la dose d'une petite cuillerée, pour faire dormir, arrêter les fluxions, calmer les douleurs & faire cesser les Dissenteries. Ce Sirop est tout à fait agréable & il s'en servoit avec succès. C'est ce qui paroît encore être confirmé dans la 64. Observation des Ephémérides d'Allemagne, Decade 2. an. 3. par un Ministre de *Jusland* anciennement la *Chersonèse Cimbrique*, Province de *Danemarck*, qui infusoit ces Baies dans du Vin, qu'il faisoit boire contre la Dissenterie, Maladie fort rebelle & fort opiniâtre dans ce Pais là; & ce Remède lui réussissoit tres-bien. Non seulement, dit cet Auteur, elles apaisent la douleur & arrêtent cette Dissenterie; mais elles font encore passer la malignité par les Sueurs. Cependant il est bien plus sage de s'abstenir de ce remède, qui cause souvent un plus grand danger aux malades, que la maladie elle-même. Les Feuilles fraîches, pilées & appli-

apliquées extérieurement, sont fort adoucissantes, calment les douleurs & sont fort résolatives : On les recommande pour les Erysipèles, le Feu Sacré, le Feu St. Antoine & les autres maladies qui viennent de chaleur : Elles apaisent l'inflammation des Hémorrhoides, & selon RAJ, d'après PERCEVAL WILLUGBI, étant appliquées sur les mammelles, elles en amollissent les duretés ou durillons, & en dissipent même les humeurs cancéreuses, aussi bien que les Ulcères ou Tumeurs carcinomateuses ; elles guérissent les Ulcères malins & corrosifs, ce que fait aussi l'Ecorce de la racine. On les applique, come celles de la morelle ordinaire, en forme de Cataplasme, fraîches & seulement pilées, ou bouillies dans l'eau, ou cuites avec du sain doux ; ou bien on se sert de leur Suc tout seul, ou mêlé avec de l'Esprit de Vin, pour faire des Fomentations sur la partie malade ou sur le Cancer. *Matthiol* propose les Feuilles pilées & appliquées sur les yeux & les paupières, pour adoucir les inflammations. Mais l'Observation suivante de J. RAJ fait voir que ce Remède n'est pas fort sûr, ni exempt de tout danger. Une Dame de qualité appliqua une partie d'une Feuille fraîche de *Belladonna* sur un petit ulcère, qui étoit au dessous

sous de l'Œil, & que l'on soupçonnoit être cancreux; ce qui relâcha tellement l'Uvée, dans l'espace d'une nuit, qu'elle ne pouvoit plus se dilater ni se contracter; car la pupille étant tournée du côté du grand jour, demeuroid dilaté & quatre fois plus grande que celle de l'autre Oeil; ce qui dura jusqu'à ce qu'aïant ôté cette feuille, l'Uvée recouvra peu à peu son ton & sa force musculaire. On ne doit pas attribuer cet effet à quelque circonstance particulière; car elle a éprouvé trois différentes fois la même chose. Il ne faut donc pas appliquer, même à l'extérieur, ces remèdes assoupissans, sans beaucoup de précaution. Le jus de sa racine suivant FUCHS mêlé avec du miel, appliqué sur les yeux, éclaircit la vûe.

L'eau distillée de toute la Plante étant prise à la dose de deux ou trois cuillerées tout au plus, éteint l'inflammation interne des Viscères, selon le rapport de MATTHIOL; mais il faut se donner de garde d'en prendre davantage. On emploie cette Plante dans le Baume tranquile, du Père TRANQUILE Cordelier. Ses perles ou grains, dit MATTHIOL, cité par DALECHAMP, mettent tellement hors du sens ceux qui en mangent, qu'on les jugeroit Démoniaques; quelque fois elles les rendent Léthargiques,

& tellement endormis, qu'ils ne se peussent réveiller, ce qu'il a vû à des petits Enfans, qui les avoient pris pour des grains de Raisin.

Au mois d'Août, quelques Enfans de *Grandvaux*, Village à 4. lieues de Paris, entrèrent dans un Jardin inculte, & y mangèrent du fruit de la *Belladonna*. Peu de tems après ils eurent une Fièvre violente, avec des Convulsions & des batemens de cœur terribles: Ils perdirent la conoissance & tombèrent dans une aliénation d'esprit: Un petit garçon de 4. ans mourut le lendemain. On lui trouva 3. plaies dans l'Estomac, avec des grains de solanum écrasés, & des pepins enfermés dans les plaies, le cœur livide, nulle sérosité dans le pericarde. Ce fut Mr. BOULDUK qui atesta ces faits à l'Académie. Voyez l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1703. On a eû vendu, par-une grossière erreur, des Baies de *Belladonna* pour de celles d'*Airelle* ou *Mirtile*.

JAMES, dans son Dictionnaire Universel de Médecine, assure qu'il a conu un Gentilhomme dont le Fermier, sa Femme, le Beau-père & les Enfans furent privés de leur sens pendant quelque tems, pour avoir mangé des herbes cuites avec du Lard au prin-

printems , parmi lesquelles il s'étoit trouvé de jeunes Tiges de *Belladonna* , ou *Belledame*. Un Chien qui avoit bû de l'eau dans laquelle on les avoit fait cuire , fût ataqué de la même maladie ; mais tous recouvrèrent la Santé au bout de quelques jours.

Malgré les qualités funestes de cette Plante, quelques Auteurs se font hasardés d'en ordonner une Infusion dans le Vin come un Remède contre la Dissenterie. Le vin mixtionné de sa Racine rétrécit le gosier des Parasites ou Ecornifieurs , qui ne pourront goûter d'aucun aliment , à moins qu'ils n'avalent une cuillerée de Vinaigre. Cette Racine convient aussi dans les maladies contagieuses du Bétail ; d'autres ont fait prendre à leurs malades (come on l'a dit plus haut) une petite quantité de son Suc cuit, réduit en Sirop avec du Sucre, come un Narcotique ; mais cette Pratique est plus empirique que raisonnée, & ces Essais sont au moins très-équivoques.

Quant à la cûte de la Maladie causée par cette Plante , GERARD , qui nous raconte l'Histoire de 3. Enfans de WISBICH, dans l'Isle d'*Eli* , qui en avoient mangé des Baïes , dit que deux en moururent ; mais que le troisième s'étant procuré un vomissement violent , en beuvant copieusement de

de l'Hidromel chaud, soit de l'Eau avec du Miel, recouvrira la santé. Elle a les vertus du Solanum dormitif suivant GASPARD BAUHIN. En en prenant 5. ou 6. grains, ils font devenir furieux ceux qui les ont pris, & quelquefois les font dormir jusqu'à mourir. THEOPHRASTE dit aussi, que l'écorce de la racine du Solane furieux, broyée & détrempée en vin & prise en breuvage, fait dormir. DIOSCORIDE & GALIEN disent que cette racine est dessicative & réfrigérative. Prise en vin au poids d'une dragme, elle fait voir des illusions plaisantes; 3. dragmes troublent les Sens, & 4. font mourir. La Décoction de ses baies, suiv. MAYERNE p. 136. est un remède contre l'hydrophobie ou rage. MOELENBROK la loïe dans la Goute vague scorbutique. WIERIUS ordonne son suc, mêlé avec du miel, pour les douleurs de reins. PLINE, dans son Histoire naturelle Liv. 27. ch. 8. dit, que ses feuilles pilées, arrosées de vinaigre & appliquées, guérissent les morsures des Serpens & la picure des Scorpions. Le jus de ses boutons noirs, pris à la quantité d'une Tasse, ou d'un Verre, avec 2. Verres de Vin miellé, est utile aux douleurs des Reins & du Dos: Distillé avec de l'huile rosat, il est excellent pour les douleurs de Tête.

Pête. Son herbe est fort bonne aux Ecouelles & Scorfulès, l'apliquant dessus en liniment. Suivant **DIOSCORIDE** la Semence fait uriner, mais si on prend passé 12. de ses baies elle jette dans la furie & la démence. Voiez aussi ce qu'en dit **WEPFER** dans le Chapitre 17. de son Traité de la Ciguë de marais, par une Observation de l'année 1677. qui lui avoit été communiquée par **CAMERARIUS** Epit. *Matthioli* pag. 377. Les Médecins font entrer l'Eau de **Solanum** parmi les Remèdes Ophthalmiques. **Simon PAULLI** vante, contre les mauvais effets de la Jusquiante & du **Solanum**; une Potion composée avec l'Eau de Cerfeuil & de Chardon béni, de chacune demi Once, de 2. dragmes d'Antidote de *Matthiol*, de demi dragme de celle de *Dioscoride* & de *Fracastor*, de 7. grains de Sel volatil de Corne de Cerf, adoucie avec une quantité suffisante de Sirop de *Scordion*, ou *Chamaraz*. D'autres louent le Cresson sauvage, l'Ail, le Cardamome, la Rue & le Poivre long bus avec du Vin. **SENNERT**, de concert avec *Dioscoride*, *Gallien*, & *Pline* conseillent l'Eau miellée à forte doze, le lait de Chèvre ou d'Aneffe, le Vin doux tiède, avec l'Anis vert, les amandes amères, la membrane intérieure des Gésiers de Poule,

tous les Coquillages en poudre, alkali ou absorbans, les Bouillons d'Ecrevices de Mer & de Rivière tant crûes que cuites, ou pilées en vie. HORSTIUS ordonoit avec succès la Thériaque mêlée avec le Suc de Rue, de même que du bon Vin d'Espagne. WIRSUNG ajoutoit aux Coquillages la fiente de Coq &c. Mais il est bon d'avertir, qu'il conviendrait premièrement de corriger la grande acrimonie de cette Plante, qui ulcère quelquefois les mains, lorsqu'on l'arrache de terre. Plinè prétend que le jus de Ciguë est le Contrepoison de la Rue; toutefois on tient que la Racine de Rue sauvage, prise en boisson avec du Vin, est le meilleur de tous les Contrepoisons. L'Armée de MARC ANTOINE, poursuivie par les Parthes, étant aux abois & pressée par la faim, broutoit de tout côtez les Herbes qu'elle rencontroit en Chemin (sans doute qu'elle avoit mangé aussi du Solanum ou autre herbe semblable): Les Soldats furent saisis d'un Délire inopiné; ceux qui buvoient du Vin se guérissoient, & ceux qui en manquoient mouroient par ci par là. On n'auroit jamais fait, si on vouloit rapporter ce qu'ont dit sur les espèces de Solanum, BINNINGUER, CESALPIN, JEAN BATISTE PORTA, CAMERARIUS, SCHROEK, SEHENCK, WELSCH, GASSER, FRIC-

CIUS, BARTHOLET, MICHAEL, WAGNER, LEMNIUS, CALCEOLARIUS, QUERCETAN, ROLFING, CERUTUS, JOELE, FOURNEFORT &c. Je me contenterai de renvoyer les Lecteurs à ce qu'en a dit EMANUEL KONIG, dans son Règne Végétal, divisé en 4. Parties, depuis la pag. 1021. jusqu'à la fin de la 1026. où il cite diverses Observations sur ces Plantes Narcotiques : On peut consulter aussi les Régistres de l'Académie des Sciences. Le Cancer se guérit par l'usage modéré de l'*Atropa* ou *Belladonna*. On n'ignore pas probablement, que Mr. LAMBERGEN, Professeur à *Gröningue*, dans une Harangue inaugurale, a communiqué un Journal d'un Cancer au sein, ulcéré, guéri par l'usage de cette Plante. Il trouvoit partout des Contradicteurs, & personne ne vouloit presque seulement expérimenter, si l'Histoire étoit véritable ou supposée. Mr. de WINTER Professeur à *Leyde*, qui avoit sugéré à Mr. LAMBERGEN l'idée de ce Remède, comença à le faire mettre en usage par plusieurs Praticiens, Médecins & Chirurgiens. Dans le nombre des cas, auxquels on a employé ce Remède, il s'en est trouvé plusieurs dans lesquels il a opéré des espèces de Miracles, si nous considérons le Squire, & à plus

forte raison le Cancer; comme une Concoction des Vaisseaux de la glande avec la liqueur endurcie, tant dans le Follicule; qu'en dans les Vaisseaux mêmes. Mr. HOFMANN, Chirurgien Major à *Mastricht* avoue qu'il étoit du nombre des Incrédules, & qu'il n'étoit risquer de donner intérieurement un Remède, dont les Observateurs de tous Pais nous retracent les effets sinistres. Enfin, dans un Voiage qu'il fit en 1755. en *Hollande*, il eût occasion de vérifier sur deux Personnes de sa connoissance des Cures merveilleuses faites avec cette herbe. La première étoit une Demoiselle de 28. ans, qui avoit caché pendant 2. ans des Squires dans les deux Seins, de la grandeur de plusieurs Amandes: Mr. ALBINUS, assisté de ce qu'il y a de plus distingué, consultés séparément, & ensemble, jugèrent les Tumeurs Skirreuses. Mr. de WINTER fit prendre l'Atropa à raison de 3. grains par prise infusée pendant la Nuit dans 4. Onces d'eau de pluie & passée; l'effet prochain en fut 1°. une forte Sécheresse de la langue & du gosier, 2°. un Etourdissement de la Tête, & Vertige 3°. foiblesses de la vue. Ces accidens durèrent depuis la prise du Remède du matin jusqu'à l'après Midi, & se dissipèrent le Soir: Au bout de

de 4. Mois d'usage constant de ce Remède, les Tumeurs paroïssent s'enfler, & ensuite diminuèrent par degrés au point, que les plus petites se dissipèrent peu à peu, & qu'une, qui étoit la plus grande, se disposa petit à petit à une supuration lente, sans inflammation & sans douleur. Après l'ouverture de l'abcès, on eût les peines ordinaires de cicatrifer une Supuration faite dans une partie glanduleuse. On continua l'usage de l'Infusion encore pendant un An & demi, à l'exception des petites interruptions, que les Règles, quelques Rhumes, & des Voyages de plaisir obligeoient de faire, & Mr. HOEMANN a eût la satisfaction de voir cette Demoiselle, amie intime de son Epouse, parfaitement rétablie. L'autre cas est d'une Demoiselle de 51. ans, qui avoit déjà souffert deux Apoplèxies & une Paralysie de 4. ans, qui avoit un Skirrhe douloureux depuis 4. ans au sein, c'est à dire, depuis la perte de ses Règles. On consulta Mr. SCHWENCKE l'ainé, qui étoit un des Antagonistes des plus forts de Mr. de WINTER, sans lui dire mot des Maladies des Nerfs de la Malade, qu'il ne vit point, puisqu'elle demouroit à la Campagne. Il lui prit envie de faire un essai du Remède. Come 3. grains en Infusion pro-

duisoient les Simptomes tracés plus haut, il se borna à cette prise. Au bout de 3. Mois, les douleurs disparurent, la Tumeur grossit du Volume d'un Oeuf de Poule, à celui d'une Oie; peu à peu elle diminua, mais le tout ne se dissipa qu'au bout de 30. Mois d'usage continué. Avant perdu la force de sa vûe, au point de ne plus pouvoir se servir de l'aiguille, elle comptoit cet accident être une suite de son age; mais un gros Rhume l'obligeant de suspendre pendant quelques Semaines l'usage de l'Atropa, elle remarqua sa vûe aussi bonne qu'auparavant, & depuis la cessation du Mal & du Remède, elle se soutient parfaitement.

Après des Expériences aussi décisives, que celles-ci, que Mr. HOFMANN a examinées de ses yeux, il auroit falu être plus qu'incrédule, pour ne point vouloir essayer un Remède, qui pût dispenser les Femmes d'une Opération cruelle, & souvent dangereuse, même quelquefois dans les cas de cause interne, sujette à la récidence. L'occasion d'une Demoiselle agée de 73. ans, Scorbutique & Rhumatique depuis plus de 20. ans, ataquée d'un Cancer ulcéré de cause interne, lui parût favorable pour en faire une Observation. Elle prit l'Infusion pendant 4. Mois; les douleurs diminuèrent

& se dissipèrent ; l'Ulceration de la grandeur de 6. lignes n'augmenta en rien ; l'Inflammation aiant cessé, au lieu de Sanie vint une bonne Supuration. Pendant qu'elle fut en cet état, Mr. HOFMANN fut obligé à un Voiage pour un malade externe, & la Patiente s'avisa de prendre de son chef les Eaux ferugineuses de Spa. L'action du Mars renouvella la douleur & l'inflammation, au point qu'à son retour, qui étoit le 17. jour, il trouva un Ulcère putride, avec les bords renversez & toutes les Marques d'un Carcinome furieux, de 2. pouces de diamètre. Des progrès si rapides de cet horrible mal l'obligèrent, malgré lui, à lui faire l'extirpation du Cancer, qui pesoit au delà de 10. Onces, & malgré son âge, & une Jaunisse survenue, elle a eü le bonheur de guérir depuis 6. à 7. Mois. Si dans ce cas le Remède n'a pas agi come un Résolutif, au moins a-t-il calmé les causes, qui irritoient le mal, pendant tout le tems de son usage, & peut être, s'il avoit été continué, auroit-il pü être salutaire à la malade. Si on n'avoit pas déjà un bon nombre d'Expériences absolument averées, des guèrisons operées par ce moien, je crois que la seule vüe de rendre cette horrible maladie plus suportable, & de calmer les

souffrances des pauvres affligés, seroit un motif plus que suffisant, pour engager tout Home de nôtre art d'en faire des Expériences avec les précautions, que la qualité virulente du Remède exige.

Les Auteurs du Comentaire de *Rebus in Medicina & Scientia naturali* ont donné dans la seconde Partie du Vol. IV. un assez bon Extrait de la Dissertation de Mr. LAMBERGEN, qui contient toutes les circonstances, de la Guérison. Si on a occasion de mettre ce Remède en usage, on communiquera avec le tems les Observations que l'on fera.

Mr. SPIELMANN, célèbre Professeur en Médecine, & Apoticaire à *Strasbourg* me marque, qu'il n'a pas été si heureux que Mr. HOYMAN de *Mastricht* pour la Cure du Cancer, ayant traité inutilement une Femme avec la *Belladonna*, & que deux de leurs Chirurgiens lui ont assuré avoir eû le même sort (*).

Quoique cette Histoire ne soit déjà que trop étendue, qu'il me soit permis, Messieurs, pour en faire la Clôture, d'y ajouter

(*) Mr. DE HALLER s'est aussi servi inutilement du jus de cette Plante à l'égard d'une Baronne d'*Allemagne*, ataquée du Cancer.

ter pour d'autres maladies, la Médecine des Américains de la *Virginie*.

1°. Ils ont des Remèdes admirables pour toutes les maladies, tirés des Plantes avec lesquelles ils font des Cures surprenantes.

2°. Quand ils veulent saigner, ils entament la peau avec des pointes de Roseau, qui leur servent de Lancettes & succent le Sang du malade, sans l'avalér. Cela leur tient encore lieu de Ventouses.

3°. Ils guérissent les Hidropisies d'une manière bien singulière: Ils prennent des Cailloux ardents & les mettent dans un trou, qu'ils font en terre & font aprocher le ventre du malade de ces Cailloux rougis, qu'ils arrosent d'une Décoction de 3. Herbes, dont l'une est une *Esula*. Après que le malade a reçu bien chaud la fumée contre son Ventre, le Nombril s'ouvre, & le Médecin en laisse sortir une quantité suffisante d'eau, & autant que le malade le peut supporter; après quoi, pour refermer l'ouverture, il applique dessus une certaine mousse, & réitère cela autant de fois qu'il le juge nécessaire pour épuiser le Ventre.

4°. Ils guérissent la dureté de Ratte avec un Cataplasme composé d'une Racine, qui produit l'effet d'un Vésicatoire & atire quantité d'Eau; cela aproche beaucoup de la

Pratique des Anciens, qui appliquoient des Cautères actuels sur la Ratte.

5°. Ils ont une Plante, dont la Vertu est merveilleuse; c'est qu'en l'a machant & en s'en frottant les Mains, on peut manier impunément toutes sortes de Serpens. Elle s'appelle en Langage du Pais *Kikafschkonko*, c'est à dire, *la mors des serpens*. Elle a du rapport, à ce qu'on dit, à la Plante appelée *DiDame de Virginie*, *Viperine de Virginie*, *Serpentaire Virginienne*, *Pouliot de Virginie*, ou bien, *Serpentaire de Virginie*, qui est une espèce d'*Aristolochie*, qui se trouve dans la *Virginie*. Avec cette Plante pilée, ou un morceau de sa Racine attaché au bout d'un bâton, que les Indiens portent exprès toujours avec eux, quand ils vont en Campagne, ils tuent cette espèce de Serpens qu'on appelle en Latin *Serpens sonans*, *Serpens tinniens*, *Vipera caudifona*. MARGRAF, PISON, JONSTON, le nomment *Boiciniga*. *Boicinininga* & *Boiquira*, c'est son nom Brasilien. NIEREMBERG & OLEARIUS l'appellent *Domina Serpentum*, come si on disoit la Reine des Serpens; les Mexicains, *Teutlacocauhqui*, c'est à dire, Maitre Serpent ou Maitresse des Serpens; en Espagnol & en Portugais, *Cascavela* ou *Tugendor*, soit *Tangador*; en Hollandois *Retel-Schlange*.

Schlange. En François, *Serpent à Sonnettes*; c'est le *Crotalophorus scutis abdominalibus* 172, *scutis caudalibus* 21, *paribusque squamarum* 3. *Linnaei.* *Amoenitates Academicæ* Vol. I, pag. 500. N^o, 17. descr. pag. 501. *Serpens venenosus maximus Virginianus cum ratulis.* *VINCENT.* *Catal.* 4. N^o. 38.

Vipera Americana Caudifona, longitudine 4. pedes exæquans, coloris leucophæi, hinc inde in dorso fusco colore adpersa, tintinnabulum seu crepitaculum in cauda extrema à multis squamis compositum, habens. *MUS.*

● *Petropol.* pag. 454. N^o. 36.

On peut voir la figure de ce Serpent à Sonnettes, qui se trouve aussi dans la *Caroline*, à la pag. 268. de l'*Histoire naturelle de Nieremberg*, à la Planche 7. de *Jonstbon* sur les Serpens, & pour la Description à la pag. 26. *OLEARIUS.* *MUS.* le décrit à la pag. 18. Il est représenté à la Table II. fig. 2. Voyez aussi les *Transactions Philosophiques* de Février 1683. & le *Journal de Leipzig* de 1684. pag. 138. & suiv.

L'odeur de l'Herbe en question fait mourir ces Reptiles, demi heure après qu'ils l'ont sentie; & dans tous les endroits où elle nait, on n'y trouve point de ces Serpens. Les Sauvages mangent ce Serpent,
qui

qui a beaucoup de raport à la Vipère ; un Corps parallelogramme de plusieurs chaînons termine la Queue , qui lui sert de Sonnettes ou grelots. Cet animal est assez gros , long de près de 5. pieds , de couleur brune , mêlée de jaune. Il a la Lanque fourchüe , les Dens longues & pointües , & il se remüé avec tant de vitesse qu'il semble voler.



ESSAI sur cette Question, proposée par l'Académie de Paris pour le Prix de l'An 1759. *Pourquoi les Homes les plus distingués par leur Naissance & par leurs Richesses , sont-ils souvent Littérateurs de profession, & presque jamais Artistes ?*

CE Problème n'est pas difficile à résoudre ; je ne me propose que de faire une simple Analise sur ce sujet , qui doit être traité par de bones Plumes.

Il n'est pas étonant , que les Persones les plus distinguées par leur Naissance & par leurs Richesses s'apliquent à l'étude des Belles-Lettres : Elles entrent nécessairement dans le plan de leur Education , & quelles que soient leurs vües & leur destination , elles leur

leur font utiles , elles leur ouvrent l'entrée des Sciences dont elles font la Clé. En oriant l'Esprit, elles lui donent plus de justesse & de pénétration. Un Home de Lettres a plus de facilité qu'un autre à s'énoncer, & s'explique avec plus de précision & d'élégance †. Les Modèles que l'Histoire lui fournit font un exemple pour lui ; le passé est une leçon pour le présent & pour l'avenir. L'étude de l'Eloquence est nécessaire à un Home d'Etat, qui a souvent occasion de traiter des matières importantes, & de faire des Discours publics, qui demandent de l'ordre, de la clarté, de l'énergie & de la grandeur. La Poésie même peut fournir d'excellentes Maximes de Morale & de Conduite, & quand elle ne serviroit qu'à enrichir & étendre le Génie, qu'à lui doner plus de délicatesse & d'énergie, qu'à rendre la Langue

† On peut dire encore, que le Théâtre françois, qui est aujourd'hui si épuré & si fréquenté par les Homes riches, & par les Persones qui ont reçue une bonne éducation, contribue beaucoup à former le gout & à inspirer l'amour des Belles-Lettres ; on y raisonne sur les Ouvrages nouveaux, sur leurs beautés & sur leurs défauts ; on s'éclaire réciproquement, & la lumière se répand au loin. En fréquentant le Théâtre, on apprend à conoitre le Monde & le Cœur humain.

gue Française plus souple & plus harmonieuse, elle seroit toujours utile.

Ce qui donne encore du gout pour la Littérature aux Hommes distingués par leur Naissance ou par leurs Richesses, ce sont les Trésors de Connoissances qu'ils puisent dans les Auteurs, soit anciens, soit modernes. L'étude des Langues leur ouvre cette Source abondante, qui ne tarira jamais. *Mais, dit-on, tout est dit; nous ne faisons plus que glaner après les Anciens & les Modernes: Il n'y a rien de nouveau sous le Soleil.* Qu'on me permette de répondre à cette objection; ma réplique entre nécessairement dans ce sujet.

Tout est dit; mais quoi! N'avons nous pas vu naître dans ce Siècle, & en quelque sorte sous nos yeux, d'excélens Ouvrages inconnus aux Anciens? Je ne parlerai point des Tragédies de CORNEILLE & de RACINE, comparables & peut-être supérieures à celles de SOPHOCLE & d'EURIPIDE. On nous a souvent reproché de n'avoir point de Poëme épique en Français; il sembloit que notre Langue manquoit de force & de dignité: La *Henriade* de l'illustre VOLTAIRE l'a justifiée, & a placé le Poëte à côté d'HOMERE & de VIRGILE. Je passe sous silence ses Tragédies, ses

Histo-

Histoires* & ses autres Ouvrages, où il y a de grandes beautés, que les Anciens ont ignorées; mais ce n'est pas ici le lieu de faire l'éloge de cet Auteur célèbre, si loué & si critiqué.

Je ne saurois me taire sur un Livre, qui a presque réuni tous les Suffrages: Ouvrage neuf, & qui seroit toujours admiré quant au Stile & à la forme, lors même qu'il seroit moins admirable pour les pensées & pour le fond: Ouvrage qui est regardé come le Code des Nations, & dont l'Auteur est considéré come le Législateur du Genre-Humain. On voit bien que je veux parler de *L'Esprit des Loix*, Ouvrage consacré à l'Immortalité par les Muses, par *Thémis*, & par *Minerve*.

L'Histoire naturelle, écrite par Mrs. de BUFFON & d'AUBENTON, mérite aussi beaucoup d'éloges, & étale les Trésors de la Nature dans tout leur éclat. Quelle vaste
&

* On ne parle point de l'Histoire ancienne du judicieux & célèbre ROLLIN, quoique cet Ouvrage soit utile & très bon en son genre: Cet Auteur a recueilli les événemens avec gout & avec choix; sa narration est claire, & même élégante; mais come il ne parle que des Faits anciens, il ne peut servir à prouver, qu'il y a du nouveau sous le Soleil.

& magnifique Décoration ! Que de hardiesse & de nouveauté dans les Hypothèses ! Que de feu, de netteté & d'énergie dans le Stile !

On avoit eu auparavant le *Spectacle de la Nature*, par Mr. PLUCHE, Ouvrage écrit avec élégance, & qui a mis la bonne Philosophie à la portée de tout le monde, & pour ainsi dire, à la mode. Il est vrai que l'illustre FONTENELLE avoit déjà ouvert la même route dans sa *Pluralité des Mondes*, Chef-d'œuvre qu'on peut imiter, mais qu'on ne peut guères égaler.

Le Magasin immense des Observations & des Expériences n'est pas encore épuisé. Malgré les efforts réitérés des habiles & fameux Membres de l'Académie des Sciences †, à peine connoissons nous la surface de la Terre que nous habitons, l'écorce des Plantes, & la superficie de notre Corps.

III

† Ne donnons point de limites à l'Emulation ni à nos espérances ; à mesure que le Génie fera des progrès, nous verrons éclore de nouvelles beautés & de nouveaux prodiges. Nous ne connoissons pas encore toutes nos richesses : Celles que nous avons déjà acquises, nous serviront de degrés pour en acquérir d'autres, à mesure que nos Sens & notre Raison se perfectioneront, ou qu'un heureux hasard voudra nous favoriser.

Il est échappé à notre curiosité & à notre vûe bien des Découvertes réservées à nos Descendans. Les Mistères de la Nature ne se dévelopent que successivement & peu à peu ; les merveilles de l'Électricité & du Polipe étoient un secret pour nos Prédécesseurs ; dumoins les Anciens n'en avoient ils qu'une foible & obscure idée.

Je ne dirai rien de l'*Enciclopédie*, ce vaste Recueil, où presque toutes les matières sont traitées avec netteté & profondeur, malgré la clarté qu'elles exigent, leur variété, & le petit espace qu'elles occupent.

Si de ces Phénomènes Literaires, nous passons aux Phénomènes Phisiques, on verra s'il n'y a rien de nouveau sous le Soleil, & si les opérations de la Nature, qui se modifie en tant de manières, sont moins étendues que celles de l'Esprit humain, qui ne conoit point de bornes.

Des Astres ignorés des Anciens, un Monde, qui leur étoit inconnu, présente aux Modernes un nouveau Spectacle. Les débris même de la Terre que nous habitons nous offrent de toutes parts des objets d'admiration & de terreur. Des Plantes & des Animaux ignorés de nos Pères, nous font voir une décoration plus grande & plus variée ; des Causes cachées, mais

terribles , nous montrent de nouveaux Evénemens. Les Vents sont déchainés , la Terre ouvre ses entrailles , & la Mer ses abîmes : Des Villes riches & puissantes sont submergées , renversées de fond en comble par d'affreux tremblemens , & englouties en quelque sorte , avec leurs Habitans. Ha ! qu'il seroit à désirer à cet égard , qu'il n'y eût rien de nouveau sous le Soleil !

Je reviens à la Question. Les Hommes distingués par leur Naissance ou par leurs Richesses sont plus rarement Artistes que Littérateurs , du moins quant à la pratique manuelle & mécanique des Arts , car ils ont ordinairement une idée de la théorie * , & les Belles-Lettres mêmes leur en inspirent le gout & leur apprennent à en raisonner ; mais leur Naissance & leurs Richesses les dispensent de travailler eux mêmes aux Arts & aux Manufactures , & come ils n'y ont pas été exercés & acoutumés de bonne heure,

* Il faut distinguer la Pratique de la Spéculation. On peut entendre la Théorie des Arts , sans savoir les pratiquer. Combien de Persones , qui entendent la Musique & la Peinture , sans être Peintres ou Musiciens. On a ataché mal à propos à la pratique des Arts une idée de roture & de basse , qui en éloigne les Grands & les Persones distinguées par leurs richesses.

heure, ils n'ont ni l'adresse, ni la force nécessaires pour ce travail. Ils le laissent à ceux qui ont plus d'industrie & de vigueur, & que leurs besoins & l'indigence forcent à travailler pour les Riches, qui profitant de leurs soins & de leur peine, les protègent & les récompensent: C'est là le devoir des Riches & de ceux qui sont élevés en Dignités. Par là tout est dans l'ordre, la Société fleurit & prospère, l'Emulation s'excite, & les ME'CENES font naître des APOLLONS & des HORACES*.

Un AUGUSTE aisément peut faire des VIRGILES,

Je ne fais s'il conviendrait que les Riches & les Homes distingués par leur Naissance fussent eux mêmes Artistes: N'ayant pas besoin du secours & de l'industrie des pauvres Artisans, ceux-ci ne seroient pas foulés. Come il seroit facile aux Riches d'acheter & de gagner des Sufrages, il ne resteroit à l'Ouvrier que peu de gloire &

N 2

de

* Ne nous y trompons pas, les Sciences & les Beaux-Arts sont Frères; ce sont des pièces inséparables & nécessaires au soutien du vaste Edifice de la Société, quoi qu'en puissent dire certains Misantropes ou des ignorans, qui n'en connoissent ni le prix, ni l'utilité.

de profit ; deux mobiles qui font mouvoir les Hommes, & mettent en œuvre les talens. DENIS le Tiran gagna le Prix de la Poésie à Athènes, plus par sa puissance & ses richesses, qu'il répandit, que par son esprit & par son génie. Aussi PHILIPPE Roi de Macédoine, ayant entendu chanter ALEXANDRE son Fils dans un Festin, lui dit, qu'il devoit avoir honte de chanter si bien ; & le même Roi, regardant travailler un fameux Peintre, & voulant lui doner quelques avis, le Peintre lui dit, *Les Dieux vous gardent, Seigneur, d'entendre mon Art mieux que moi.*

L'intelligence des Beaux-Arts a quelque chose de flateur & de séduisant, & peut consumer un tems précieux, que les Hommes, qui ont de grandes obligations à remplir, peuvent employer plus utilement. Nos Devoirs sont subordonés les uns aux autres ; il ne faut pas s'amuser à l'agréable, quand on doit s'occuper de l'essentiel. On rapporte qu'un Roi de Naples aimoit si fort la Peinture, qu'il ne voulut pas quitter le Tableau qu'il avoit comencé, pour défendre ses Etats contre l'Enemi. Mais les grandes choses n'excluent pas les petites : On peut remplir le vuide que laissent les Affaires, par l'exercice des Beaux-Arts.

JULES-

JULES-CE'SAR & AUGUSTE avoient fait des Tragédies dans leur loisir ; le Cardinal **BOROME'E**, Archevêque de *Milan*, se faisoit un plaisir d'en faire réprésenter, qu'il avoit soin de revoir & de corriger. Le Cardinal de **RICHELIEU**, dont le vaste Génie suffisoit à tout, avoit composé lui même des Tragédies, & lutoit en quelque sorte, contre le grand **CORNEILLE**.

VELLEIUS-PATERCULUS remarque, que les grands Génies dans tous les genres ont presque tous été Contemporains. **SOPHOCLE & EURIPIDE**, **SOCRATE**, **PLATON & ARISTOTE** vivoient dans le même Siècle qui vit naître **ISOCRATE**, **THUCIDIDE**, **XENOPHON**, **DEMOSTHENES**, **APELLE**, **PRAXITELLE & LISIPE**. Il sembloit qu'une foule de grands Homes s'empressoient d'éclorre, pour s'animer les uns les autres, tacher de se surpasser réciproquement, & être spectateurs & témoins de leur gloire. **CIMON & ALCIBIADE**, **PHILIPPE & ALEXANDRE** son Fils, & d'autres illustres Grecs ont pu se voir & converser ensemble. On a fait la même observation sur le Siècle d'**AUGUSTE** & sur celui du Pape **LEON X.**, qui, fertile en grands Peintres, produisit aussi les meilleurs Architectes, les plus grands Poètes & les plus habiles Sculpteurs, dont l'*Italie*

puisse se vanter. Il en fut de même du Siècle de LOUIS XIV. Quelle nuée de grands Hommes sortent, pour ainsi dire, à la fois, & se présentent à nos yeux! DESCARTES, CORNEILLE, RACINE, MOLIERE, QUINAUT, LA FONTAINE, DESPREAUX, ont pu voir & entendre BOSSUET, FENELON, BOURDALOUE, FLECHIER, ARNAUD & PASCAL*. A l'égard des Artistes dans tous les genres, qui ne couloit & n'admire les GIRARDON, les LE SUEUR, les POUSSIN, les LE BRUN, les MANSARD, les LULLI, les LE NOTRE & les VARIN? Tous ces célèbres Artistes ont vécu dans le même tems que les COLBERT, les CONDE^s, les LUXEMBOURG & les TURENNE, & le même Génie sembloit les conduire & les éclairer.

R E F L E

* On pouvoit augmenter beaucoup cette Note des bons Auteurs François, qui ont vécu sous le Règne de LOUIS XIV. On n'a point nommé de Dames célèbres, come Mad. DACIER, Melle. de SCUDERI, Mad. DES HOULIERES, Mad. de SEVIGNE', Mad. de la FAYETTE & d'autres. Combien encore d'illustres Ecrivains! UN FONTENELLE, UN VOLTAIRE, UN MONTESQUIEU; PAJON, BASNAGE, BAILE, CLAUDE, LE CLERC, L'ENFANT, BEAUSOBBE &c.

R E F L E X I O N S

E T

T R A I T S D' H I S T O I R E ,

*A l'occasion de quelques Sentences exécutées
contre des personnes innocentes.*

A. M. B**.

A soupçonner le mal, la foule accoutumée,
Sur un crime apparent flétrit la renommée.

DANS notre conversation je soutins que tout ce qui paroît juste ne l'étoit pas, & qu'en exécutant à la rigueur la Lettre de la Loi, on pouvoit comettre une souveraine injustice. Vous convintes que cette Maxime étoit vraie considérée en general, puisqu'il y avoit des cas particuliers & des circonstances délicates, où un sage Politique étoit contraint de tourner le Tableau des Loix, pour l'intérêt des Loix mêmes, & qu'il valoit mieux les plier que de les rompre : C'est ainsi qu'un Pilote se laisse aller au courant du Fleuve, quand il n'a pas la force de lui résister, & qu'il s'abandonne à la Providence, lorsque la rapidité des Flots & la fureur des Vents ne lui permet-

tent plus de manier & de diriger le gouvernement. Mais en même tems que vous faisiés cet aveu, vous distinguâtes, avec cette justesse d'esprit qui vous est naturelle, ce qui étoit *juste*, de ce qui est *convenable*. Vous nous dites, que ce qui est véritablement *juste* l'est dans tous les tems & dans toutes les circonstances, parceque le *juste* est fondé sur l'Équité, qui ne varie jamais. Dans tous les tems & chez toutes les Nations, la Justice a dicté: *Qu'il étoit de nôtre devoir de préférer la Vertu au Vice & de faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fut fait.* C'est là une de ces Vérités essentielles & primitives qu'il n'est pas en nôtre pouvoir de nier, & que nous trouvons gravée en nôtre Conscience.

Il n'en est pas de même des Loix particulières: Quoique le repos & le bonheur d'un Peuple exigent de les respecter & de les pratiquer exactement, tant qu'elles subsistent, cependant il peut y avoir des cas & des événemens singuliers, qui demandent qu'on les change ou qu'on les révoque, ou dumoins qu'on en suspende l'exécution.

Nous vinmes ensuite à l'aplication des Loix & vous convintés encore, que leur aplication étoit délicate & très difficile, parceque

ce que dans la punition des coupables on jugeoit sur des circonstances extérieures, qui étoient incertaines & trompeuses. Le Magistrat ne peut entrer dans le Cœur humain, & le pénétrer; si la Vérité se cache sous un nuage & que le Guide se trompe, le Juge peut s'égarer aisément. Les Témoin's peuvent être subornés ou suspects; les indices peuvent être trop équivoques ou mal rapportés; de simples soupçons ne sont pas des preuves, & que deviendroit l'innocence, si elle étoit condamnée sur des conjectures & sur des présomptions inventées par la Haine ou par la Vengeance? Il y a même certains crimes, qui étonnent si fort celui qui en est accusé, qu'il n'a pas la force de se défendre; & cette surprise, qui naît du sentiment intérieur d'une innocence frappée d'un soupçon qui la ternit, a quelquefois l'air du crime qui se décèle lui même, parcequ'il est forcé de l'avouer.

La Torture est le plus mauvais & quelquefois le plus injuste de tous les moïens pour arracher l'aveu d'un crime. Le coupable, qui a assez de force & de vigueur pour la supporter & lui résister, élude le chatiment qu'il mérite; tandis que la foible innocence est forcée par la rigueur des

tourniens (*) à convenir des fautes ou des crimes qu'elle n'a pas commis, & que pour faire cesser une douleur insupportable, elle s'expose à une peine honteuse & cruelle, qu'elle n'a pas méritée; persuadée que

Qui meurt dans la vertu, meurt sans ignominie.

Aussi remarquez vous que plusieurs d'entre les Peuples civilisés ont enfin reconnu, mais trop tard, l'abus de la Question & l'ont abolie, parcequ'il vaut mieux sauver vingt coupables, que de faire périr un innocent. Un Jugé est fort à plaindre: Il peut avec beaucoup de lumières & d'équité comettre une injustice. Il faut bien aimer sa Patrie, pour lui sacrifier son repos & sa santé, & quelquefois la justice & son honneur.

A ce sujet on raporte diverses Histoires de personnes faussement aculées & parties come coupables. On en trouve deux ou trois dans le Recueil des *Causes célèbres*, mais come elles sont assez connues, nous ne les citerons

(*) Sans en venir même à faire donner la Question, il arrive quelquefois que la Loi est si claire, que les indices qui condamnent le Prévenu sont si forts & paroissent si évidens, qu'il ne reste qu'à plaindre le Juge, qui est come forcé à condamner l'innocent.

citeront pas. Nous nous bornerons à deux exemples bien remarquables & récents.

Un jeune Home vint voir sa Sœur, qui servoit dans une bone Maison. Ne la trouvant pas, & ne sachant où aler coucher, car il étoit nuit, il s'affit sur un banco, où il s'endormit, la Saison n'étant pas froide. Le Guet, qui faisoit la ronde pour la sûreté & la tranquillité de la Ville, passa & aperçut ce jeune Home. L'un des Soldats du Guet venoit d'enfoncer la porte d'une Boutique & de voler ce qui étoit dedans. Ne sachant où mettre les instrumens de son crimé, pour en dérober la conoissance, il les mit dans la poche du jeune Home, pendant son sommeil. Les autres Soldats voyant une Boutique ouverte de force & vidée de ses Marchandises, cherchent le Voleur & soupçonent cet Etranger. Ils le fouillent, tandis qu'il dormoit tranquillement, & trouvent les Tenailles dont on s'étoit servi pour arracher la Serrure & les Clous. Il n'en falut pas d'avantage, l'Etranger, malgré ses plaintes & ses cris, fut pris, garoté & conduit en prison. On lui fait son procès, & come l'on croit avoir ce que l'on nomme *les preuves en mains* & le *corps du delit*, son Procès fut bientôt instruit. Il fut mis à la Question, & n'étant pas assez robuste pour

pour résister aux tourmens, il convint de tout ce qu'on voulut : En conséquence il fut condamné à être pendu & il fut exécuté. Comme on le conduisoit au Gibet, sa Sœur, qui ignoroit son arrivée, le vit passer. Elle le reconut & tomba évanouïe en protestant de l'innocence de son Frère, qui étoit un Garçon sage & bien élevé. Mais cette innocence ne fut averée que par l'aveu du Soldat qui avoit fait le crime, & qui en ayant ajouté plusieurs autres fut enfin pris & livré à la Justice, qui le condamna à mort. Dans sa Confession, qui fût volontaire, ses remords lui arrachèrent l'aveu de l'action noire qu'il avoit comise & qui avoit couté la vie au jeune Etranger (*).

L'autre exemple est à peu près semblable ; il ne difère que par quelques circonstances. Deux Compatriotes, Amis intimes, se rencontrèrent dans un Pais éloigné : L'un aloit au Service ; l'autre retournoit dans sa Patrie.

(*) On est tenté quelquefois de taxer, non le Juge, mais la Loi, de trop de rigueur. Les Romains se contentoient de faire marquer avec un Fer chaud un Esclave qui avoit voté à son Maître quelque Vaisselle ou d'autres Utenciles precieuses ; & nous, Chrétiens, nous faisons pendre un Laquais qui, dans une violente tentation, a vole une Affiète d'Argent ou une Cuillier.

trière. Celui qui alloit au service avoit un Habit neuf: Son Camarade lui proposa de faire un échange avec le sien, étant de même taille, parce, disoit-il, qu'étant à l'Armée, il seroit obligé de prendre un Habit d'ordonnance & de vendre le sien à vil prix. Le Soldat y consentit moyennant quelque Argent dont ils convinrent, & qui fut païé sur le champ. Ils se séparèrent en s'embrassant & presque les larmes aux yeux. Celui qui devoit revenir chez lui y arriva en bonne santé. On lui demanda des nouvelles de son Ami & il dit qu'il l'avoit quitté en tel endroit, mais qu'il ignoroit quelle route il avoit prise. Un an, deux ans s'écouloient, sans que les Parens du Soldat fussent ce qu'il étoit devenu. Comme il appartenoit à des gens riches, on s'inquiète de son éloignement & de son long silence; on comence à soupçonner son Camarade, qui étoit pauvre. Il l'a volé, disoit-on d'abord tout bas, car lors qu'il est venu de voiage, il avoit l'Habit neuf de nôtre Cousin, & pour cacher son crime, il l'aura tué & enterré en secret. Ces soupçons, que l'absence fortifioit toujours d'avantage, parviennent au Juge du lieu; il fait saisir le soupçonné; on l'interroge & il semble s'embarasser dans ses réponses. On le met à la

Que-

Question & il avoue qu'il a tué son Camarade; mais avant que de faire cet aveu, il protesta d'avance contre tout ce que la véhémence du supplice & la force de la douleur lui feroient avouer, étant parfaitement innocent de ce dont on l'accusoit. Il dit, que sa conduite & ses mœurs faisoient son apologie; qu'on ne passe pas tout à coup d'une vie sage & réglée à l'atrocité des plus grands crimes; que bien loin d'arracher la vie à son Ami, il auroit donné la sienne pour lui; que pour punir un crime apparent, on aloit omettre en sa personne un crime réel & une souveraine injustice, que les Juges se reprocheroient eux mêmes toute leur vie, puisque le jour n'étoit pas plus pur que son Cœur. Malgré un discours si touchant, le Procès fut fait & l'on procéda à l'exécution du prétendu Criminel, qui fut mené au Gibet & exécuté.

Le lendemain de sa mort, le Soldat arrive après trois ans d'absence. Il demande d'abord son ancien Ami & s'impatiente de ne point le voir paroître. Il court chez son Père, espérant de le trouver, mais dès qu'il approche de ce malheureux Père, il le voit frémir & prendre la fuite. Il veut parler à la Mère, elle tombe évanouie : Quel spectacle & quelle horreur ! Quelle en est la cause ?

cause? On est forcé de la lui apprendre en versant un torrent de larmes. Il court au Gibet; il rompt la corde de son malheureux Ami; il l'appelle par les Noms les plus chers; il se précipite sur lui; il l'embrasse, & tache de le ranimer & de le rendre à la vie par ses sanglots & par ses pleurs. Il tire son Epée & vouloit se tuer sur lui. A peine put-on l'arracher de ses bras & le garantir de sa propre fureur; mais rien ne fut capable de le retenir dans sa Patrie & il partit pour ne revenir jamais.

Mais tous les acufés n'ont pas fait une fin si tragique & n'ont pas été les victimes de l'ignorance ou de la précipitation de leurs Juges. Il y en a eû qui ont su démêler l'innocence au travers des voiles qui la couvroient & dont la sagesse, la pénétration & les lumières ont éclairé THE'MIS, malgré le Bandeau dont les Peintres & les Poetes lui ont fait présent. Mr. D'ARGENSON, Lieutenant de Police, m'en fournira d'abord une preuve. On amena devant lui un jeune Home, Suisse de Nation & du Pais Allemand, que le Guet avoit trouvé à Paris, à côté d'un Carosse qu'on venoit de voler de nuit. Son étonnement & son trouble sembloient le trahir; mais ce Magistrat, qui n'étoit pas la dupe des apparences, le ques-
tiona

tiona avec bonté & sans chercher à le surprendre. Le jeune Suisse rassuré lui dit, dans son jargon moitié François, moitié Allemand, qu'étant arrivé tout nouvellement à Paris, il s'étoit trouvé dans un Café avec des inconnus, qui après lui avoir fait beaucoup de caresses, l'avoient invité à venir se promener avec eux ; que les croiant honnêtes gens, ils les avoit suivis avec confiance ; qu'ils l'avoient mené dans une rue écartée & que là ils avoient arrêté un Carrosse qui passoit ; que sa frayeur l'avoit empêché de voir ce qui se faisoit & d'entendre ce qui se disoit. Le Juge convaincu de son innocence par son ingénuité & par ce caractère de vérité, que ne peut imiter le crime, lui fit une bonne leçon & lui rendit la liberté.

Un autre jeune Home, forcé pour sauver sa vie à suivre des Voleurs de grand chemin, fut témoin d'un assassinat. Il fut arrêté, & sur le point d'être condamné à la roue, ou come coupable, ou come complice ; mais il reclama le témoignage des Voleurs, qui déposèrent tous en sa faveur & le justifèrent pleinement. La plupart des Juges vouloient le condamner à être fouetté par les mains du Boureau, mais le Président prit vivement sa défense : Frapé
de

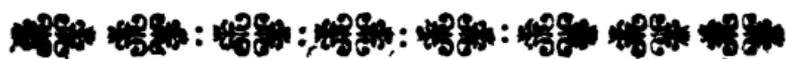
de la beauté de la Phisionomie, de la jeunesse & plus encore de l'inocence de ce jeune Home, il représenta avec force, qu'il falloit bien se garder de lui infliger une peine, qui le couvriroit de honte & d'opprobre & ne lui permettroit plus de paroître avec honneur dans la Société, d'autant plus qu'il savoit, par les Lettres qu'on avoit trouvées dans sa poche en le fouillant, qu'il étoit de très bone Famille; que ce jeune Home craignoit moins la mort que l'infamie, puisqu'il demandoit avec instance qu'on lui ôtât la vie, plutôt que de la deshonorer. On suivit cet avis judicieux & le Prisonier fut mis en liberté. Il l'eut à peine obtenüe, qu'il vola chez son Protecteur, pour lui témoigner sa reconnoissance. Il se jetta à ses piés, qu'il arosa de larmes, en lui protestant qu'il n'oublieroit jamais qu'il lui devoit la vie & l'honneur. La Valet du Juge, présent à cette Scène, regardoit fixement ce jeune Home: Il se rapella qu'il avoit empêché l'un des Brigands de le tuer & qu'il avoit facilité sa fuite. Il le remercia come il le devoit: Mais vous, Monsieur, dit-il, en s'adressant au Magistrat, vous avés à ce jeune Mr. une obligation plus essentielle: Sans lui vous n'auriés plus de Fille. Elle étoit dans ce même Carosse que les Voleurs arrêtèrent sur

le grand chemin; les Cavaliers qui l'accompagnoient & qui voulurent faire résistance furent tués; elle tomba évanouie au bruit du combat. Déjà un des Brigants la tenoit entre ses bras pour l'enlever & l'emporter dans la Forêt, mais ce jeune Homme prit généreusement la défense, & tandis qu'il faisoit ses efforts pour la secourir, la Maréchaulcée passa, qui saisit toute la bande.

Le Magistrat fit appeler sa Fille & lui ordonna de considérer le jeune Homme qui étoit présent. Elle reconut en lui son Libérateur & ne put s'empêcher de s'attendrir & de verser des larmes, en se rappelant le péril qu'elle avoit couru & dont il l'avoit délivrée: Elle lui témoigna sa reconnoissance dans les termes les plus propres à l'exprimer. Son Père se joignit à elle & se félicita d'avoir fait un acte de justice en sauvant une Personne à laquelle il avoit de si grandes obligations.

Ce jeune Homme prit congé du Père & de la Fille; il se retira dans sa Patrie, où il se rendit digne par ses lumières, son application & sa probité des Emplois les plus distingués; mais il conservoit toujours le souvenir de son Avanture infortunée & de son Libérateur, dont la Fille, qui étoit jeune & belle, avoit fait sur lui une vive impression;

tion; cela répandoit sur sa Phisionomie une espèce de mélancolie. Pour se guérir de sa tristesse & satisfaire à ses obligations, il prit le parti de retourner chez le Magistrat, auquel il devoit la vie, & de lui demander sa Fille en Mariage: Comme il étoit riche & bien établi, elle lui fut aisément acordée & ils vécurent contents & heureux.



LETTRE DE LA FOLIE.

A MRS. LES E D I T E U R S .

NÉ sachant, MESSIEURS, par quelle voie faire parvenir, à la RAISON mon Antagoniste, la Lettre que j'inclus ici, je me suis informée auprès des Gens de ma suite, de quels moiens je pourrois me servir? La DANSE m'a assurée, que depuis qu'elle étoit parvenue au point de perfection où elle est aujourd'hui, elle ne l'avoit point vue. Le JEU m'a dit qu'à peine conoissoit-il son nom. L'AMOUR & le VIN, le LIBERTINAGE & la DE'BAUCHE, l'AVARICE & la PRODIGALITE', m'ont tenu à peu près le même langage. Enfin l'IMAGINATION est venue à mon secours, & m'a fait conoitre, que la *Raison* lisant régulièrement votre

O 2

Jour-

Journal, rien n'étoit plus uni, que de Vous prier d'y inferer l'Epitre que je lui adresse. Son idée m'a paru mériter d'être suivie. Sécondés la, *Messieurs*, par l'efet, je vous en supplie, & soiez furs de la reconnoissance de Vôte très-humble Servante

LA FOLIE.

L*****. le 20. Juillet

1758.



LA FOLIE à la RAISON.

Plusieurs Griefs que j'ai contre vous, MA BONE, vous valent l'honneur de recevoir de mes Nouvelles : Vous devez, ce me semble, en être bien flatée; la nouveauté doit augmenter leur prix.

Je commence par ce qui me tient maintenant le plus à cœur. Vous avez eu l'audace de venir dans cette Ville, où j'ai établi mon Trône, & où j'ai, come vous le savez, la satisfaction de voir grossir ma cour journallement. C'étoit aparemment, pour faire une tentative sur les Esprits; mais graces à la Fortune, elle n'a réussi que sur CELINDE, jeune Personne, qui avoit toutes les dispositions nécessaires, pour devenir dans peu, si ce n'est mon égale, peu s'en eût falû; l'Esprit

l'Esprit fort, vif; beaucoup d'imagination; une grande envie de plaire: Que d'utiles Talens! Il a falu, VIEILLE RADOTEUSE', que vous forés venue éfacer tout ce que j'avois gravé dans fon Cerveau, pour y mettre, à la place, des affemblages de mots vuides de sens. Mes Espions m'ont raporté quelques unes de vos fotes Maximes: *Ne décider de rien à la légère: Avoir du respect pour ses Supérieurs & de la bonté pour ses Inférieurs: Etre content de son sort: Chercher son bonheur en foi même: - - -* Je n'ai par la patience d'en citer d'avantage. Enfin, vous avez livré un Affaut violent au mauvais goût de *Celinde*, que je n'avois pû encore tout chaffé. Vous aviés à votre fuite la NECESSITE, qui, quand elle s'en mêle, fait des ravages étonans.

Avouéz franchement, qu'il ne valoit pas la peine de venir ici, de si loin, (car je crois votre Séjour fort éloigné) pour une feule conquête; à moins que vous ne comptiés pour quelque chose la vüe de tous mes Trophées, qui font affés publics.

J'espère cependant, qu'il ne vous prendre plus envie de revenir; car vous avez trouvé l'ORGUEIL, cette noble Passion des grandes Ames, régner chez tout le monda au plus haut degré de perfection. Il faut,

pour vous en retracer l'idée, que je vous dise, qu'un Mari est regardé fort au dessus, ou fort au dessous de la Femme; l'égalité établie autrefois entre les Frères n'a plus lieu; un Fils est d'une Condition plus relevée que son Père, & ainsi du reste. Qu'il m'est doux de voir de tels sentimens! C'est mon Ouvrage, personne ne peut me le disputer. On ne me contestera pas non plus une Passion, qui me doit sa naissance, & qui est si utile au bonheur; c'est celle de souhaiter avec ardeur ce que l'on n'a pas, & de le mépriser dès qu'il est en nôtre puissance. Telle est la façon de penser des Gens du *Bon-Ton*, qui sont en assés grand nombre. Qu'ils rient joliment de vos Maximes, qui ne sont plus pratiquées que par le Vulgaire! Ceux qui veulent un peu se distinguer dans le Monde, ne les observent plus du tout. Le Siècle où nous vivons est le Siècle de la Folie; c'est pour moi l'Age dor. Je me pers lors que je veux retracer dans ma mémoire tout ce qui le distingue des précédens. Non, *Vieille sempiternelle, Ennemie des Plaisirs de ceux qui vivent sous mon Empire*, jamais les efforts que vous ferés pour reprendre de l'ascendant sur les Homes n'auront de succès; mon Règne s'afermit de plus en plus: Tout y contribue; tout me persuade

suade cette flatteuse idée. Mon tour de régner est venu. Vous avez eu le vôtre, dans l'Enfance du Monde, & du tems des *Catons*, des *Scipions*, des *Cicérons*, des *Trajans*, des *Antonins* & de toutes les pauvres Espèces semblables. Aujourd'hui que le Monde est dans un âge mûr, que les Arts & les Sciences sont portés au plus haut degré, on suit à l'envi me Etendarts, & on méprise les vôtres, come ils le méritent; preuve que le peu de conoissances des Hommes est ce qui les engageoit à vous suivre; mais aujourd'hui,

Guéris de cette Maladie,
Le Bel Esprit, le Poëte galant,
Tout est sous l'Empire charmant
De la très aimable Folie.





NOUVELLES ACADEMIQUES.

SÉANCE de l'Académie Royale de NIMES.

L'Académie Royale de NIMES tint son Assemblée publique le 12. Mai dernier, dans la Sale de l'Hôtel de Ville. Mrs. les Officiers municipaux y assistèrent & M. l'Evêque de *Nimes*, en qualité de Protecteur, y présida.

M. **SEGUIER**, Directeur, ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire, dans lequel, après avoir fait un parallèle exact & raisonné des Antiquités de *France* & d'*Italie*, il conclut, que si l'on excepte la seule Ville de *Rome*, l'*Italie* ne l'emporte point sur la *France* & que celle-ci possède un plus grand nombre de Monumens anciens.

M. **SALLES** récita une Ode intitulée *Les malheurs de la Vengeance.*

M. **D'OLIVE**, Religieux de la Congrégation de *Saint-Maur*, lut ensuite une Analyse de l'*Electre de Sophocle.*

M. **MEYNIER**, Chancelier, termina la Séance par un Discours dans lequel, après avoir comparé le **XVII^{me}**. Siècle avec le **XVIII.** il prouve contre les Détracteurs de ce dernier, & malgré leurs assertions, que le goût n'y est point tombé en décadence.

Ju-



JUGEMENT prononcé par l'Académie Royale
des Sciences & Belles Lettres de ROUEN,
dans son Assemblée publique du 2. Août
1758.

LE Sujet proposé par l'Académie de
ROUEN, pour le Prix de Physique
de cette année 1758. étoit: *Déterminer les
Affinités qui se trouvent entre les principaux
Mixtes, ainsi que l'a comencé Mr. GEOF-
FROY, & trouver un Système Physico-Méca-
nique de ces Affinités.*

Le Mémoire N^o. 3. qui a pour D^evisé,
Non tam idem eodem sed similis simili gaudet,
a très bien rempli la première partie de la
Question; mais il n'a presque point parlé
de la seconde. Il ne croit pas même,
malgré le suffrage de l'Académie, que la
découverte du Méchanisme proposé soit
possible.

Le Mémoire N^o. 4. dont la D^evisé est,
Simile simili gaudet; prouve par le fait, cette
possibilité. Physicien, Géomètre, il traite
supérieurement le Méchanisme des Affinités;
mais il passe très légèrement sur la partie
Chymique.

Enforte qu'aucun de ces deux Mémoires en particulier n'a rempli les vûes de l'Académie, & n'a, à la rigueur, mérité le Prix.

Mais, come il est très rare de trouver réunis dans un même Home le titre de Chymiste profond, qu'on ne fauroit refuser à l'Auteur du Mémoire N°. 3. & celui de grand Physicien, qui paroît dû à l'Auteur du Mémoire N°. 4. la Compagnie a pensé; Que dans un sujet si important, & si difficile à trouver complètement traité dans un seul Mémoire, elle devoit se relacher de la rigueur ordinaire des Loix Académiques: Que chacun des Auteurs aiant également satisfait à la moitié de la Question, & la réunion de leurs Mémoires, formant un tout, qu'on peut regarder, en attendant mieux, come la Solution du Problème entier; l'équité demandoit, que le Prix fut partagé aussi également entr'eux, & que leurs Mémoires fussent imprimés de suite, dans l'ordre de leurs No. 3. & 4.

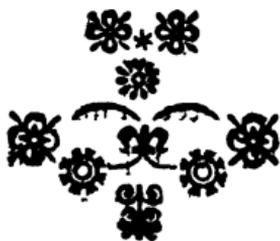
L'Auteur du Mémoire N°. 3. qui excelle dans la partie Chymique, est Mr. *Jean Pihlipes de LIMBOURG*, Docteur en Médecine de *Theux* dans le Pais de *Liège*. On a de lui un Traité sur les Eaux de *Spa*, & une Dissertation sur les Bains d'Eaux simples,

ple, qui avoit eu l'Accessit à l'Académie de Dijon.

L'Auteur du Mémoire No. 4. est M. LE SAGE fils, Maître de Philosophie & de Mathématique à Genève.

On a donné un Accessit, à un Mémoire très bien fait, & sur tout très bien écrit, mais moins fort de choses que les précédens. C'est le No. 1. qui a pour Devise, *Alia satisfacit theoria, qua rationibus & experimentis liquido mihi fuerit probata.* ROE. BOYLE Chym. Scribe.

Ces trois Mémoires sont dignes de l'impression, & réunis, ils forment sur la Question proposée un Ouvrage déjà fort estimable & très propre à exciter les Savans en ce genre, à nous en donner un meilleur encore.



PLACET d'un Officier François, blessé & Prisonnier de Guerre, adresse au Roi de PRUSSE.

GRAND ROI, cher **ENEMI**, que j'admire & révere
 D'un de tes Prisonniers, écoute la prière !
 Son bras, par le devoir d'un fidèle Sujet,
 En s'armant contre toi, le fit avec regret :
 Mon sang plus volontiers se seroit vû répandre
 Si loin de t'ataquer, il eut dû te défendre,
 Et si, come autrefois, le Destin eut permis
 Que nos Drapeaux aux tiens se trouvaissent unis.
 Du sang que me couta ta dernière Victoire
 J'eusse été consolé par l'éclat de ta gloire ;
 Mais puisque ses arrêts, à qui tout est soumis,
 De tes Adorateurs ont fait tes Enemis,
 Et qu'en te combattant je me trouve moi même
 Dans les fers d'un Héros que j'ataque & que j'aime ;
 Je crois pouvoir ici, sans manquer à ma foi,
 T'exprimer librement ce que je sens pour toi.
 L'amitié des neufs Sœurs, doit être un privilège
 Pour me faire écouter d'un Roi qui les protège.
 Un Captif ne doit point prétendre à leurs Lauriers :
 Laisse moi les chercher dans mes humbles Foiers ;
 Pour célébrer ton Nom sur les Rives lointaines
 Permet que mon Honeur me tienne lieu de Chaines,
 Jusqu'à ce que le Ciel, en changeant ses Décrets
 Dégage ma parole ou ramène la Paix.



AU ROI DE SARDAIGNE,

Par M. l'Abé Joseph PINGET, Chevalier
de l'Ordre Roïal & Militaire du Sr. Sé-
pulcre & de Jérusalem (*).

UN timide Orfelin , né parmi tes Sujets,
Ose aspirer , Grand Prince , au bonheur de te
plaire,
Ses Aïeux , pour leur Roi , pleins d'une ardeur
sincère,
Ont fû de ton estime éprouver les éfets.

Le Nom des *Martini* ne t'est point inconnu :
Ta Main fut les conduire au faite de la Gloire ;
Moi foible Rejetton , honteux à leur mémoire ,
Je rampe fans éclat , n'étant point soutenu.

Que je serois heureux si , guidé par ta Voix ,
Je fournissois come eux une illustre carrière !
Grand Roi daigne aujourd'hui me tenir lieu de Père,
Tu n'auras point d'Enfant plus docile à tes Loix.

VERS

(*) Il a paru dans le *Mercur* de France du Mois de Juin 1753. 2me. Vol. des Vers du même Auteur , présentés à S. M. T. C. & dont la Gazette d'*Amsterdam* , du 12. Décembre 1755. a fait mention.

VERS à M. GILIS célèbre Statuaire présentement à Besançon, pour lui demander trois Bastes. Par M**.

LA Divinité qui t'inspire
 Pour les délices des Humains,
 Et qui, sous l'Argile, respire
 Au gré de tes savantes Mains,

MINERVE (*), par ma voix, exige que ton zèle
 Se signale aujourd'hui par de nouveaux efforts,
 Et que du feu sacré, que ton Ame révéle,
 En ranime d'illustres morts.

Montre nous CROIXON du haut de la Tribune
 Tel qu'au dessus des flots en voit régner NEPTUNE :

Dans DAGUESSAU représente CATON
 Mais tempère ses traits des graces de PLATON.

Que MONTESQUIEU, d'un regard intrépide,
 Bravait les préjugés, demêlant tous les Droits,
 Paroisse s'attacher, dans sa course rapide,
 Le Cœur des Nations & l'Oreille des Rois.

Prenez

(*) M. GILIS vient d'achever en Terre une Statue, de *Minerve*, qui est admirée des Connoisseurs.

Prends ton Ciseau, GREIS, du sort de ces grands
Hommes

Ta *Minerve* répond à la postérité
Qui PHIDIAS (*) renâit dans le Siècle ou nous
fomes,
Et tu cours sous son Nom à l'immortalité.

* * * * * * * * *

LON a vu dans nos Journaux des Mois
de Janvier & de Mars de cette Année,
deux Distiques Latins dont l'un est traduit
en François : En voici de nouvelles Tra-
ductions qui nous ont été envoyées

*Impie, quid dubitas Hominem Deum que fateri
Se probat esse Hominein Sanguine, & Igne Deum.*

Adore un Homme Dieu dans l'une & l'autre
Hostie :

Il te prouve à toi même, impie,
Par le Sang, son Humanité,
Par le Feu, sa Divinité.

*Bella gerant alii, tu felix Austria nube ;
Nam qua MARS aliis dat tibi Regna VENUS.*

Laisse

(*) Parmi les plus beaux ouvrages de PHIDIAS
on compte deux Statues de *Minerve*.

Laisse à d'autres le soin de ravager la Terre,
Autriche, un tendre Himen peut combler tes desirs:
 Les Etats qui pour eux sont le fruit de la Guerre,
 Seront le prix de tes plaisirs.

AUTRE Traduction faisant allusion aux
 circonstances de la Guerre présente.

Autriche né crains point qu'un Monarque étranger
 Goûte le fruit de sa Victoire ?
 Tu peux avec moins de danger
 Par un heureux Himen t'affurer plus de gloire.
 Les biens dont il jouit au gré de ses desirs,
 Il les tient du Dieu de la Guerre
 Et toi, que semble encor menacer son tonnerre,
 Reçois les du Dieu des plaisirs.

T A B L E.

JE'SUS CHRIST Trésor du Chrétien.	107
Histoire de la Conspiration de Mrs. de Cinq- Mars & de Thou.	129
Lettre, sur les propriétés de la Belladonna.	148
Essai sur cette Question Académique, pourquoi les Hommes les plus distingués par leur Naissance & par leurs Richesses, sont-ils souvent Littérateurs de profession & presque jamais Artistes ?	180
Traits d'Histoire & de Poésie de quelques Sentences exécutées contre des personnes innocentes.	191
Lettre de la Folie à la Patrie.	203
La Folie à la Patrie.	204
Séance de l'Académie Royale de Nîmes.	208
Jugement de l'Académie de Rouen.	209
Placet d'un Officier Prussien au Roi de Prusse.	212
Vers au Roi de Sardaigne.	213
- - à M. Gilis, célèbre Statuaire.	214
Traductions de deux Distiques latins.	215



